

PROJET D'AMENAGEMENT IMMOBILIER

Commune de la Chapelle d'Armentières
(59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

Rapport final

Dossier 25030033
28/08/2025



réalisé par

Auddicé Environnement
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
03 27 97 36 39

Projet d'aménagement immobilier

Commune de la Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux écologiques

Rapport final

Tisserin PROMOTION

Version	Date	Description
Rapport final	28/08/2025	Rapport complet

	Nom - Fonction	Date	Signature
Rédaction	Descamps Julien – Ingénieur écologue	25/08/2025	
Validation	Morel Jean-Benoît – Ingénieur écologue	28/08/2025	

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE	6
1.1 Localisation du site d'étude.....	7
1.2 Contexte écologique.....	9
1.2.1 Zones naturelles d'intérêt reconnu (hors Natura 2000).....	9
1.2.2 Réseau Natura 2000.....	11
1.2.3 Schéma Régional de Cohérence Écologique	17
1.3 Habitats naturels et flore.....	19
1.3.1 Données bibliographiques	19
1.3.2 Méthodologie	19
1.3.3 Résultats des investigations.....	19
1.3.4 Evaluation des enjeux floristiques	27
1.4 Faune	32
1.4.1 Données bibliographiques	32
1.4.2 Amphibiens	34
1.4.3 Reptiles	37
1.4.4 Oiseaux	40
1.4.5 Insectes	45
1.4.6 Mammifères terrestres.....	49
1.4.7 Chiroptères	51
CHAPITRE 2. SYNTHÈSE ET HIÉRARCHISATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES	59
2.1 Méthodologie	60
2.2 Hiérarchisation des enjeux écologiques.....	60
2.2.1 Flore et habitat	60
2.2.2 Faune	61
ANNEXES 64	
Annexe 1 - Résultats des inventaires floristiques	65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Zones naturelles d'intérêt reconnu aux alentours du projet.....	9
Tableau 2.	Sites Natura 2000 dans un périmètre de 20 km autour du site d'étude	11
Tableau 3.	Habitats d'intérêt communautaire du site BE32001 (partie ZSC).....	13
Tableau 4.	Espèces d'intérêt communautaire du site BE32001 (partie ZSC)	14
Tableau 5.	Espèces d'intérêt communautaire du site BE32001 (partie ZPS)	15
Tableau 6.	Habitats d'intérêt communautaire du site BE2500003 (ZSC)	16
Tableau 7.	Espèces d'intérêt communautaire du site BE2500003 (ZSC).....	16
Tableau 8.	Espèces végétales protégées et/ou menacées mentionnées sur la Chapelle d'Armentières depuis 2000 (source : CBNBI).....	19
Tableau 9.	Faune protégée et/ou patrimoniale mentionné par le SIRF depuis 2011 sur La Chapelle d'Armentières	33
Tableau 10.	Conditions météorologiques lors de l'inventaire des amphibiens	34
Tableau 11.	Amphibiens observés au sein du site d'étude	34
Tableau 12.	Conditions météorologiques lors de l'inventaire des reptiles	37
Tableau 13.	Reptiles observés au sein du site d'étude.....	37
Tableau 14.	Conditions météorologiques lors des inventaires des oiseaux.....	40
Tableau 15.	Oiseaux observés au sein du site d'étude en période de nidification	41
Tableau 16.	Conditions météorologiques lors de l'inventaire des insectes	45
Tableau 17.	Insectes observés au sein du site d'étude	46
Tableau 18.	Mammifères terrestres observés au sein du site d'étude	49
Tableau 19.	Conditions météorologiques lors des inventaires des chiroptères	51
Tableau 20.	Chiroptères observés au sein du site d'étude.....	53

LISTE DES CARTES

Carte 1.	Localisation du site d'étude	8
Carte 2.	Zones naturelles d'intérêt reconnu (hors Natura 2000)	10
Carte 3.	Réseau Natura 2000	12
Carte 4.	Schéma Régional de Cohérence Ecologique	18
Carte 5.	Habitats naturels et semi-naturels	20
Carte 6.	Espèces végétales patrimoniales	29
Carte 7.	Espèces végétales exotiques envahissantes	31
Carte 8.	Amphibiens inventoriés au sein du site d'étude	36
Carte 9.	Reptiles inventoriés au sein du site d'étude	39
Carte 10.	Avifaune patrimoniale – période de nidification	43
Carte 11.	Avifaune protégée – période de nidification	44
Carte 12.	Insectes patrimoniaux inventoriés au sein du site d'étude	48
Carte 13.	Localisation des points d'enregistrement pour les chiroptères et des arbres potentiellement favorables	52
Carte 14.	Chiroptères contactés en période de parturition	56
Carte 15.	Synthèse des enjeux écologiques	63

CHAPITRE 1. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

1.1 Localisation du site d'étude

Le site d'étude est localisé sur la commune de la Chapelle d'Armentières (59) et s'étend sur une surface d'environ 2,4 ha.

Le contexte général est largement dominé par des espaces artificialisés (urbanisation d'Armentières et de la Chapelle d'Armentières).

Carte 1 - Localisation du site d'étude – p.8

Projet d'aménagement immobilier à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

Localisation de la zone d'étude



Aire d'étude

Secteur d'étude

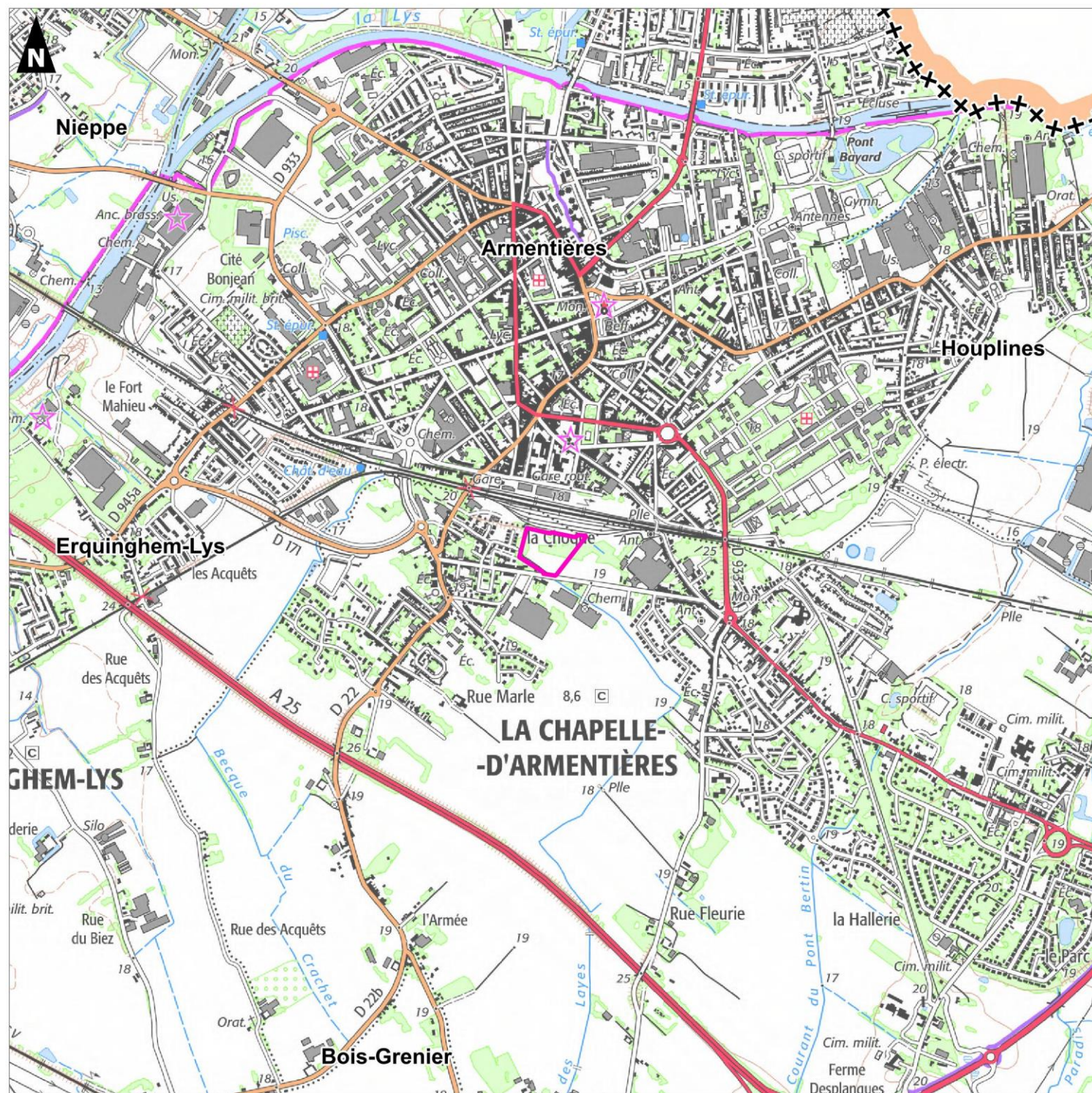
Limites administratives

++ Frontière

--- Limite départementale

..... Limite communale

0 0,5 1 km



1.2 Contexte écologique

1.2.1 Zones naturelles d'intérêt reconnu (hors Natura 2000)

1.2.1.1 Définition et méthodologie de recensement

Sous le terme de « zones naturelles d'intérêt reconnu » sont regroupés :

- Les espaces inventoriés au titre du patrimoine naturel : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)...
- Les périmètres de protection : Réserves Naturelles Nationales (RNN), Réserves Naturelles Régionales (RNR), Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope (APPB), site du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN)...

Ces zones ont été recensées à partir des données disponibles auprès par la DREAL Hauts-de-France.

1.2.1.2 Zones naturelles d'intérêt reconnu aux alentours du projet (entre 1000 et 5000 m)

Quatre zones naturelles d'intérêt reconnu (hors Natura 2000) ont été recensées dans un rayon de 1 à 5 km autour du site d'étude. Il s'agit de trois Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 et d'un site du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN).

Elles sont récapitulées dans le tableau page ci-dessous :

Type	Intitulé	Distance par rapport à la zone d'étude (en m)
ZNIEFF 1	Les Prés du Hem	1600
	Prairies inondables d'Erquinghem-Lys	1700
	Les prés entre deux eaux à Houplines	3000
CEN	Prairies du pont-neuf	2000

Tableau 1. Zones naturelles d'intérêt reconnu aux alentours du projet

Carte 2 - Zones naturelles d'intérêt reconnu (hors Natura 2000) – p.10

1.2.1.3 Zones naturelles d'intérêt reconnu concernées par le projet ou situées à proximité immédiate (< 1000 m)

Aucune zone naturelle d'intérêt reconnu n'est directement concernée par le projet ou située à proximité immédiate (< 1000 m).

Projet d'aménagement immobilier à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux écologiques

Zones Naturelles d'Intérêt Reconnu

Aire d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre de 5 km

Limites administratives

-  Frontière

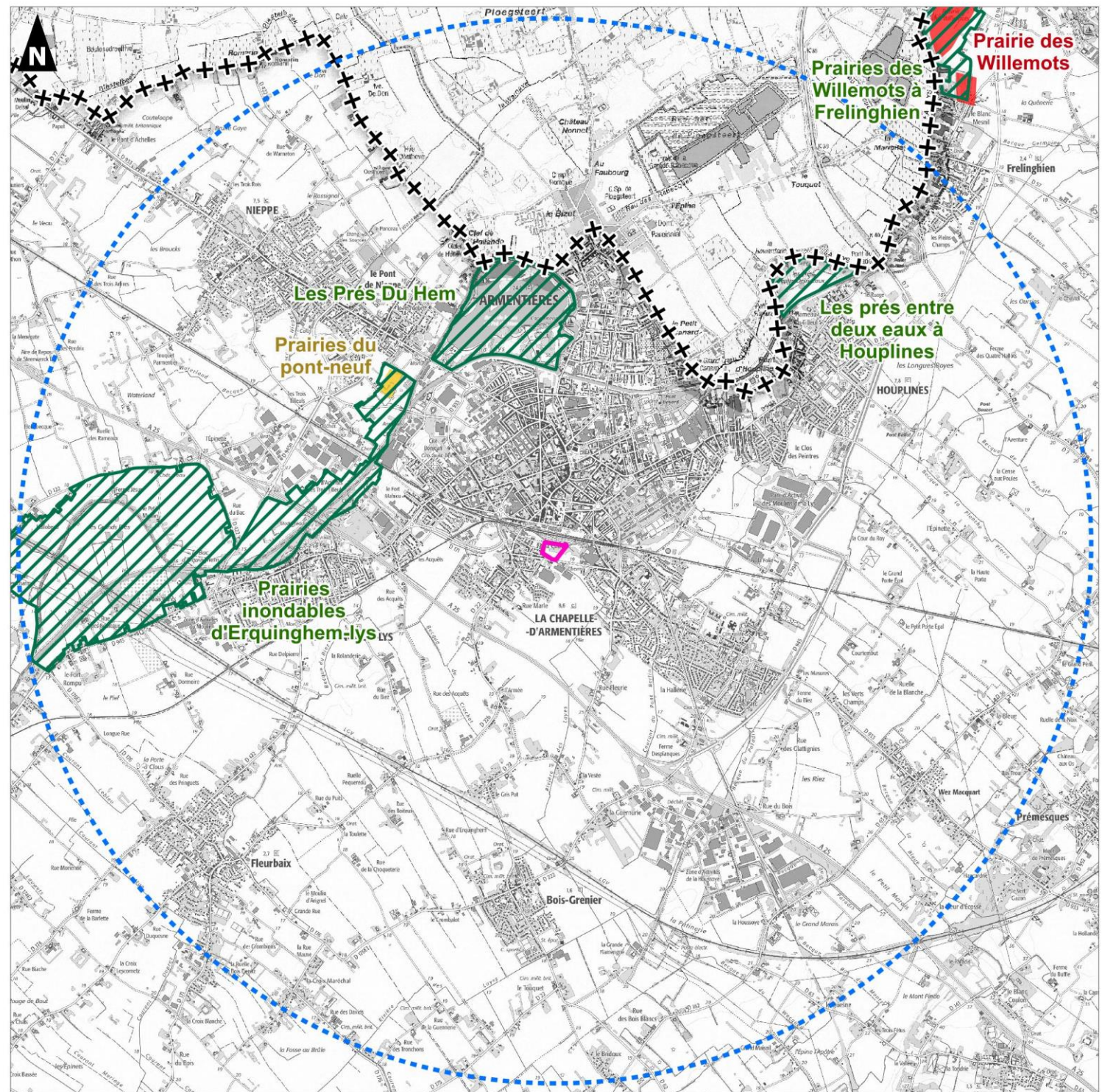
Zones d'inventaire

-  ZNIEFF de type 1

Zones réglementées

-  Arrêtés Préfectoraux de Protection Biotope
-  Site géré ou acquis par les Conservatoires d'Espaces Naturels

0 2 4 km



1.2.2 Réseau Natura 2000

La Directive 92/43 du 21 mai 1992 dite « Directive Habitats » prévoit la création d'un réseau écologique européen, dénommé « Réseau Natura 2000 », et constitué de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et de Zones de Protection Spéciale (ZPS).

Les ZSC concernent les habitats naturels et les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire (hors avifaune). Elles sont désignées à partir des Sites d'Importance Communautaire (SIC) proposés par les États membres et adoptés par la Commission européenne, tandis que les ZPS sont désignées, en application de la Directive « Oiseaux », sur la base des Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Compte-tenu des exigences réglementaires en termes d'évaluation des incidences de projets sur le Réseau Natura 2000, la recherche des informations relatives aux ZSC et ZPS est effectuée sur un périmètre de 20 km et non de 5 km.

Le site d'étude n'est pas directement concerné par le réseau Natura 2000.

Cependant, 2 sites Natura 2000 sont présents dans un périmètre de 20 km autour du site d'étude. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Type de zone	Intitulé	Distance par rapport à la zone d'étude (en m)
ZPS + ZSC (Belgique)	Vallée de la Lys (Comines-Warneton)	3500
ZPS (Belgique)	Westvlaams Heuvelland	8500

Tableau 2. Sites Natura 2000 dans un périmètre de 20 km autour du site d'étude

Carte 3 - Réseau Natura 2000 – p.12

Projet d'aménagement immobilier à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux écologiques

Réseau Natura 2000

Aires d'étude

-  Secteur d'étude
-  Périmètre de 20 km

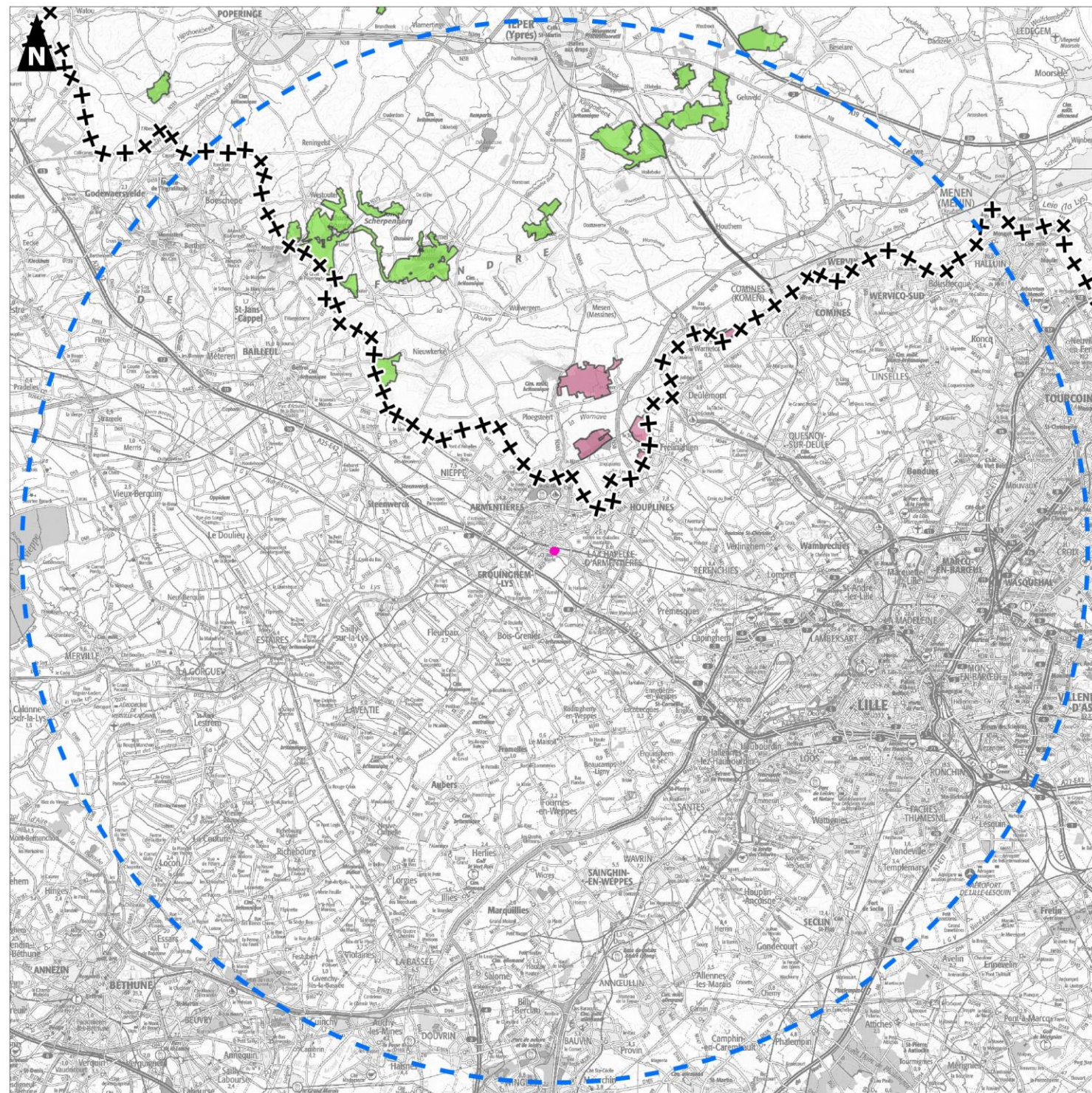
Limites administratives

-  Frontière

Sites Natura 2000 belges

-  Vallée de la Lys (Comines-Warneton)
-  Westvlaams Heuvelland

0 7,5 15 km



■ ZSC et ZPS BE32001 « Vallée de la Lys »

● Présentation et contexte écologique

Le Site Natura 2000 BE32001 « Vallée de la Lys » couvre une superficie totale de 408 hectares. Il comprend plusieurs grandes entités : les mégaphorbiaies, les mares et prairies humides engendrées par le creusement des argilières de Ploegstert et de Warneton, le Bois de Ploegstert de petite superficie et une portion importante de l'ancien canal à Comines-Warneton. Il se compose des grands types de milieux suivants :

- Forêts caducifoliées : 38,84 %,
- Eaux douces intérieures (eaux stagnantes, eaux courantes) : 18,36 %,
- Prairies semi-naturelles humides, prairies mésophiles améliorées : 19,52 %,
- Zones de plantation d'arbres : 4,59 %,
- Prairies et broussailles (en général) : 3,71 %,
- Marais (végétation de ceinture, bas-marais, tourbières) : 3,64 %,
- Landes, broussailles, recrûs : 2,47 %,
- Autres terres (incluant les zones urbanisées et industrielles...) : 2,46 %,
- Autres terres arables : 2,24 %,
- Forêts artificielles en monoculture : 2,19 %,
- Forêts (en général) : 1,68 %,
- Forêts de résineux : 0,30 %.

Le site possède un intérêt ornithologique majeur. De plus, il faut y noter la présence d'une population de Triton crêté (*Triturus cristatus*), considérée comme la plus importante du Hainaut (dans les mares engendrées par les argilières, mais également dans le canal).

● Habitats et espèces d'intérêt communautaire

> Habitats d'intérêt communautaire

Les habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZSC sont au nombre de 5, dont 1 est prioritaire. Ils sont récapitulés, sous leur dénomination générique, dans le tableau ci-dessous.

Code Natura 2000	Intitulé	Superficie (ha) et % de couverture
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	46,7 (83,54 %)
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>	0,8 (1,43 %)
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin	7,6 (13,6 %)
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	0,6 (1,07 %)
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>) *	0,2 (0,36 %)

Tableau 3. Habitats d'intérêt communautaire du site BE32001 (partie ZSC)

Légende :

* Habitat prioritaire

> Espèces d'intérêt communautaire

Une seule espèce d'intérêt communautaire a justifié la désignation du site en ZSC : 1 amphibien. Cette espèce figure dans le tableau suivant :

Groupe	Nom latin	Nom vernaculaire
Amphibien	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté

Tableau 4. Espèces d'intérêt communautaire du site BE32001 (partie ZSC)

Vingt-trois espèces aviaires inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux sont à l'origine de la désignation du site en ZPS. Ces espèces figurent dans le tableau page suivante.

Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut	Taille Min	Taille Max	Unité
<i>Alcedo atthis</i> Martin-pêcheur d'Europe	Reproduction	1	2	Couples
	Hivernage	-	-	-
<i>Ardea purpurea</i> Héron pourpré	Concentration	1	2	Individus
<i>Asio flammeus</i> Hibou des marais	Concentration	-	-	-
<i>Botaurus stellaris</i> Butor étoilé	Concentration	-	-	-
	Hivernage	1	2	Individus
<i>Chlidonias niger</i> Guifette noire	Concentration	-	-	-
<i>Circus aeruginosus</i> Busard des roseaux	Concentration	-	-	-
	Reproduction	0	1	Couples
<i>Egretta alba</i> Grande Aigrette	Concentration	1	3	Individus
<i>Egretta garzetta</i> Aigrette garzette	Concentration	1	3	Individus
<i>Gavia stellata</i> Plongeon catmarin	Concentration	-	-	-
<i>Himantopus himantopus</i> Échasse blanche	Concentration	< 5	< 5	Individus
<i>Ichthyophaga melanocephalus</i> Mouette mélanocéphale	Concentration	-	-	-
<i>Luscinia svecica</i> Gorgebleue à miroir	Reproduction	> 25	> 25	Couples
<i>Mergus albellus</i> Harle piette	Concentration	-	-	-
	Hivernage	1	2	Individus
<i>Nycticorax nycticorax</i> Bihoreau gris	Concentration	-	-	-
<i>Pandion haliaetus</i> Balbuzard pêcheur	Concentration	1	1	Individus
<i>Pernis apivorus</i> Bondrée apivore	Reproduction	1	2	Couples
<i>Philomachus pugnax</i> Combattant varié	Concentration	< 15	< 15	Individus
<i>Platalea leucorodia</i> Spatule blanche	Concentration	0	2	Individus
<i>Pluvialis apricaria</i> Pluvier doré	Concentration	-	-	-
<i>Porzana porzana</i>	Concentration	1	3	Individus

Nom scientifique Nom vernaculaire	Statut	Taille Min	Taille Max	Unité
Marouette ponctuée				
<i>Recurvirostra avosetta</i> Avocette élégante	Concentration	-	-	-
	Reproduction	1	1	Couples
<i>Sterna hirundo</i> Sterne pierregarin	Concentration	-	-	-
<i>Tringa glareola</i> Chevalier sylvain	Concentration	< 5	< 5	Individus

Tableau 5. Espèces d'intérêt communautaire du site BE32001 (partie ZPS)

Ce site Natura 2000 s'étend au nord-est du site d'étude. Le secteur le plus proche se situe à environ 3,5 kilomètres de la limite Nord du site d'étude.

Vu la distance qui sépare le projet de ce site Natura 2000 ainsi que les habitats concernés par le projet, le site d'étude n'est pas concerné et/ou en relation avec le réseau Natura 2000.

■ ZSC BE2500003 « Westvlaams Heuvelland »

● Présentation et contexte écologique

Le Site Natura 2000 belge (Flandres) BE2500003 « Westvlaams Heuvelland » couvre une superficie totale de 1 878 hectares. Il a été proposé comme Site d'Importance Communautaire (SIC) en mai 2002 et désigné comme Zone Spéciale de Conservation (ZSC) en avril 2014.

Le site comprend plusieurs entités regroupées autour de la ville de Poperinge, au Sud-Est d'Ypres et au niveau de la frontière française au Nord-Est de Bailleul. Il se compose des grands types de milieux suivants :

- Forêts caducifoliées : 44 %,
- Prairies améliorées : 26 %,
- Autres terres arables : 16 %,
- Forêts de résineux : %,
- Prairies semi-naturelles humides, prairies mésophiles améliorées : 2 %,
- Forêts artificielles en monoculture : 2 %,
- Autres terres : 2 %,
- Eaux douces intérieures (eaux stagnantes, eaux courantes) : 1 %,
- Landes, broussailles, recrûs : 1 %,
- Zones de plantations d'arbres : 1 %.

● Habitats et espèces d'intérêt communautaire

> Habitats d'intérêt communautaire

Les habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZSC sont au nombre de 10, dont 2 sont prioritaires. Ils sont récapitulés, sous leur dénomination générique, dans le tableau ci-dessous.

Code Natura 2000	Intitulé	Superficie (ha) et % de couverture
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	3,2 (0,42 %)
4010	Landes humides septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	0,1 (0,01 %)
4030	Landes sèches européennes	0,5 (0,07 %)
6230	Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) *	1 (0,13 %)
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)	0,1 (0,01 %)
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin	5 (0,66 %)
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	4,2 (0,55)
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboret-petraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)	441 (57,79 %)
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>	273 (35,78 %)
91E0	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>) *	35 (4,59 %)

Tableau 6. Habitats d'intérêt communautaire du site BE2500003 (ZSC)

Légende :

* Habitat prioritaire

> **Espèces d'intérêt communautaire**

Deux espèces d'intérêt communautaire ont justifié la désignation du site : 1 poisson et 1 amphibien. Ces espèces figurent dans le tableau suivant :

Groupe	Nom latin	Nom vernaculaire
Poisson	<i>Rhodeus amarus</i>	Bouvière
Amphibien	<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté

Tableau 7. Espèces d'intérêt communautaire du site BE2500003 (ZSC)

Ce site Natura 2000 s'étend au nord-est du site d'étude. Le secteur le plus proche se situe à environ 8,5 kilomètres de la limite Nord-est du site d'étude.

Vu la distance qui sépare le projet de ce site Natura 2000 ainsi que les habitats concernés par le projet, le site d'étude n'est pas concerné et/ou en relation avec le réseau Natura 2000.

1.2.3 Schéma Régional de Cohérence Écologique

La loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant Engagement National pour l'Environnement, dite « Loi Grenelle II », a émis un ensemble de mesures destinées à préserver la diversité du vivant. Parmi celles-ci figure l'élaboration, dans chaque région, d'un Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), conjointement par l'Etat et le Conseil Régional. Le SRCE se présente comme un réseau de continuités écologiques terrestres et aquatiques.

Il se compose principalement de trois types d'éléments :

- Les réservoirs de biodiversité : espaces de première importance pour leur contribution à la biodiversité, notamment pour leur flore et leur faune sauvage,
- Les espaces naturels relais : espaces accueillant une biodiversité plus ordinaire mais jouant un rôle dans le fonctionnement écologique global,
- Les corridors biologiques : ensemble d'éléments de territoires, de milieux et/ou du vivant qui relient fonctionnellement entre eux les habitats essentiels de la flore, les sites de reproduction, de nourrissage, de repos et de migration de la faune.

Des espaces à renaturer, correspondant aux secteurs sur lesquels des actions ciblées de restauration de la biodiversité sont nécessaires, sont également identifiés.

Initialement approuvé le 16 juillet 2014, le SRCE du Nord-Pas-de-Calais a été annulé le 26 janvier 2017. Il n'a donc plus de portée réglementaire, toutefois il renseigne sur le fonctionnement écologique du territoire. Il est présenté ici à ce titre.

Un espace à renaturer de type « fluvial » borde l'ouest du site d'étude au niveau de la rivière des Laves.

Carte 4 - Schéma Régional de Cohérence Ecologique – p.18

Projet d'aménagement immobilier à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux écologiques

Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Aires d'étude

 Secteur d'étude

Limites administratives

 Frontière

Réservoirs de biodiversité

 Zones humides

 Autres milieux

Corridors terrestres et aquatiques

 Rivières

 Zones humides

Espaces à renaturer

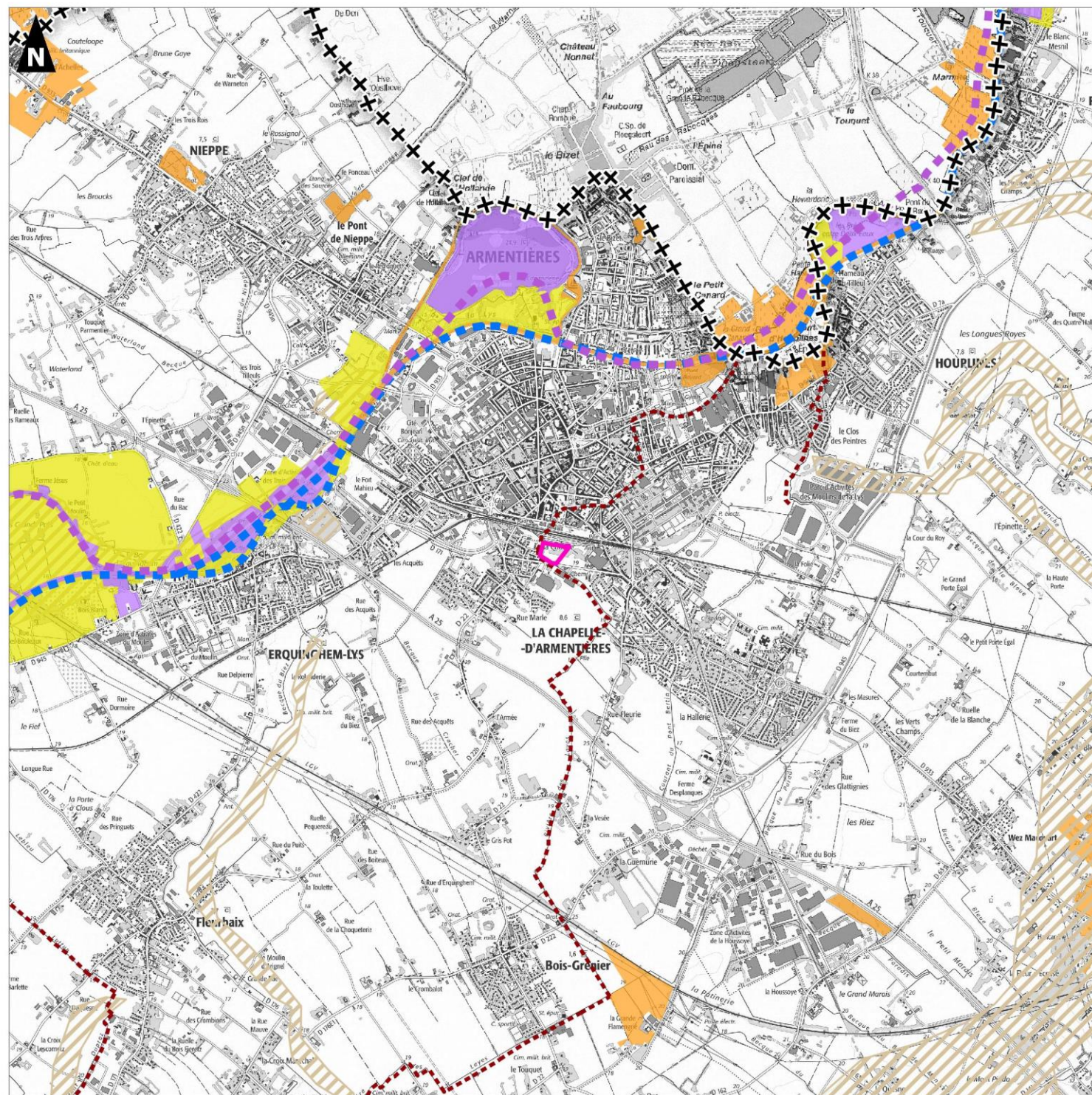
 Espaces à renaturer

 Espaces à renaturer fluviaux

Espaces Naturels Relais

 ENR

0 1,5 3 km



1.3 Habitats naturels et flore

1.3.1 Données bibliographiques

La base de données DIGITALE 2 du Conservatoire Botanique National de Bailleul a été consultée pour la commune concernée par le site d'étude à savoir La Chapelle d'Armentières.

Les données relatives aux espèces protégées et/ou menacées observées depuis 2000 sont récapitulées ci-dessous :

Taxon	Rareté NPDC	Menace NPDC	Législation	Date de dernière observation
<i>Asplenium septentrionale subsp. septentrionale</i>	E	CR	-	2020
<i>Butomus umbellatus</i>	PC	LC	R	2024
<i>Oenanthe aquatica</i>	PC	LC	R	2018
<i>Ophrys apifera</i>	AC	LC	R	2017

Tableau 8. Espèces végétales protégées et/ou menacées mentionnées sur la Chapelle d'Armentières depuis 2000 (source : CBNBI)

LÉGENDE :

Rareté en Nord-Pas-de-Calais : AC : Assez commun, PC : Peu commun, AR : Assez rare, R : Rare, RR : Très rare, E : Exceptionnel, D : Disparu

Menace en Nord-Pas-de-Calais : LC préoccupation mineure – NT quasi-menacée – VU vulnérable – EN en danger de disparition – CR en danger critique – DD Insuffisamment documenté – RE : Eteint au niveau régional

Législation : R protection NPDC (arrêté du 1 avril 1991) – N1 protection nationale (arrêté du 20 janvier 1982 modifié par l'arrêté du 31 août 1995)

1.3.2 Méthodologie

Les inventaires floristiques ont été réalisés au cours de 2 sessions d'investigation sur le terrain menées les 27 mai et le 8 juillet 2025.

Au niveau de chaque milieu naturel repéré sur le terrain, les espèces végétales ont été identifiées afin de caractériser l'habitat et de le rapporter à la nomenclature Corine Biotope. Chaque habitat observé a fait l'objet d'une localisation précise sur une carte à échelle appropriée et les espèces d'intérêt patrimonial (protégées, rares ...) de ces milieux ont également été recherchées.

1.3.3 Résultats des investigations

■ Description des habitats en place

Carte 5 - Habitats naturels et semi-naturels – p.20

Projet d'aménagement immobilier
à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

Habitats naturels et semi-naturels

Aire d'étude

 Secteur d'étude

Habitats (code CORINE BIOTOPE)

 Cours d'eau (CB:24.1 x 87.1)

 Fossé (CB: 89.22)

 Bosquet (CB: 84.3)

 Friche herbacée (CB:87.1)

 Friche herbacée en mosaïque avec des fourrés
(CB 87.1 x 31.81)

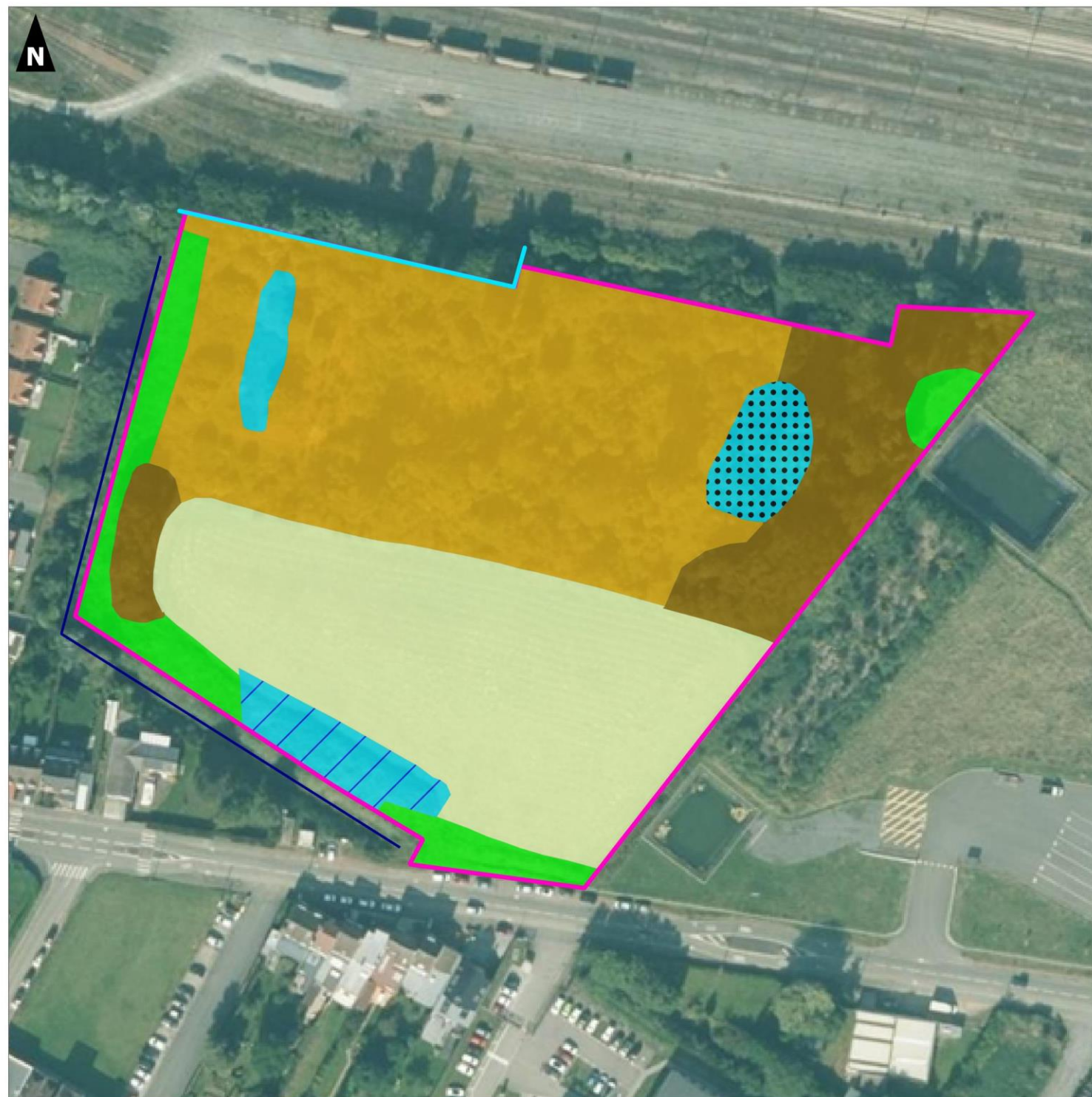
 Mégaphorbiaie (CB:37.715)

 Prairie ensemencée (CB:81.1)

 Roselière (CB: 53.1)

 Saulaie humide (CB:44.921)

0 50 100 m



• Cours d'eau

Code Corine biotope : 24.1 (« Lits des rivières ») x 87.1 (« Terrains en friche »)

Code Natura 2000 : /

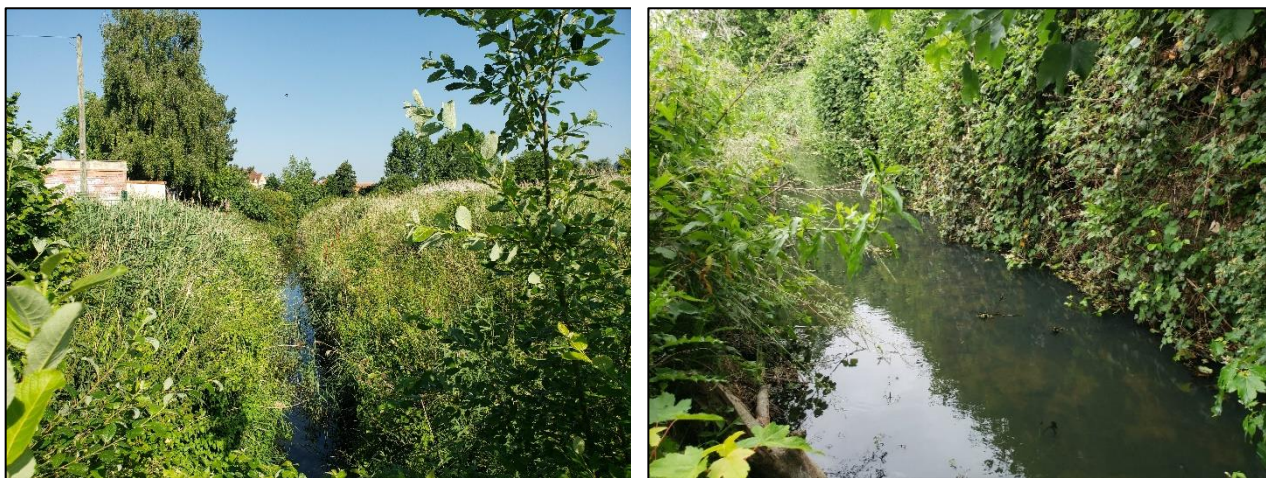
Un cours d'eau (la rivière des Layes) borde le sud et l'ouest du site d'étude. Ce cours d'eau est très encaissé et artificialisé.

La Petite lentille d'eau (*Lemna minor*) s'observe ponctuellement au sein du milieu aquatique.

Les talus sont largement colonisés par diverses espèces herbacées nitrophiles caractéristiques des milieux eutrophes comme la Ronce à feuilles d'Orme (*Rubus ulmifolius*), le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*), la Tanaïsie commune (*Tanacetum vulgare*), le Cirse des champs (*Cirsium arvense*), la Cardère sauvage (*Dipsacus fullonum*) la Berce commune (*Heracleum sphondylium*) ...

Quelques espèces herbacées hygrophiles/hélophytes s'y observent également comme l'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), le Roseau commun (*Phragmites australis*), l'Epilobe hérissée (*Epilobium hirsutum*), la Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinacea*), la Prêle des marais (*Equisetum palustre*), la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*) ou le Liseron des haies (*Convolvulus sepium*).

Quelques essences ligneuses colonisent le talus des berges de la rivière comme l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), le Prunellier (*Prunus spinosa*), le Saule blanc (*Salix alba*), le Saule cendré (*Salix cinerea*), l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), ou le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*).



Vues sur la rivière des Layes

• Prairie artificielle/ensemencée

Code Corine biotope : 81.1 (« Prairie sèche améliorée »)

Code Natura 2000 : /

Cette prairie a été ensemencée avec de la Fétuque roseau (*Schedonorus arundinaceus*).

Diverses graminées et espèces adventices s'y développent avec le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), le Brome mou (*Bromus hordeaceus*), le Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), le Pâturin commun (*Poa trivialis*), la Houlique laineuse (*Holcus lanatus*), le Pissenlit (*Taraxacum sect. Ruderalia*), la Picride fausse vipérine (*Helminthotheca echioides*), la Prêle des champs (*Equisetum arvense*), le Plantain lancéolé (*Plantago*

lanceolata), le Cirse des champs (*Cirsium arvense*), la Potentille rampante (*Potentilla reptans*), la Tanaisie commune (*Tanacetum vulgare*), le Panais commun (*Pastinaca sativa*), la Vesce des moissons (*Vicia segetalis*)...



Vue sur la prairieensemencée du site d'étude

- **Roselière**

Code Corine biotope : 53.1 (« Roselière »)

Code Natura 2000 : /

Elle est largement dominée par le Roseau commun (*Phragmites australis*) accompagné de la Baldingère faux-roseau (*Phalaris arundinacea*) et de quelques espèces nitrophiles comme le Cirse des champs (*Cirsium arvense*) et l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*).



Vue sur la roselière du site d'étude

• Friches herbacées

Code Corine biotope : 87.1 (« Terrains en friche »)

Code Natura 2000 : /

Les friches herbacées du site d'étude sont dominées par des graminées et/ou des espèces nitrophiles colonisant les milieux eutropes : Fromental (*Arrhenatherum elatius*), Dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*), Ortie dioïque (*Urtica dioica*), Cirse des champs (*Cirsium arvense*), Tanaïsie commune (*Tanacetum vulgare*), Ronce à feuilles d'Orme (*Rubus ulmifolius*), Gaillet gratteron (*Galium aparine*), Cardère sauvage (*Dispsacus fullonum*), Potentille rampante (*Potentilla reptans*), Berce commune (*Heracleum sphondylium*)...



Vues sur les friches herbacées du site d'étude

• Bosquets

Code Corine biotope : 84.3 (« Petit bois, bosquets »)

Code Natura 2000 : /

Deux bosquets sont présents au sein du site d'étude. L'un se situe à l'extrémité sud-ouest du site d'étude, le long de la berge de la rivière des Layes, le deuxième sur la partie nord-est.

Concernant le bosquet situé à l'extrémité sud-ouest du site d'étude, la strate arborée est constituée de Peuplier du Canada (*Populus x canadensis*).

La strate arbustive est dominée par le Prunellier commun (*Prunus spinosa*), l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*) et le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) accompagnés d'autres espèces comme le Noisetier commun (*Corylus avellana*), l'Orme champêtre (*Ulmus minor*), le Houblon grimpant (*Humulus lupulus*), le Rosier des chiens (*Rosa canina*) ou le Sureau noir (*Sambucus nigra*).

La strate herbacée est quant à elle dominée par des espèces nitrophiles et/ou caractéristiques des milieux ombragés : Lierre grimpant (*Hedera helix*), Ronces (*Rubus sp*), Ortie dioïque (*Urtica dioica*) et Gaillet gratteron (*Galium aparine*).

Concernant le bosquet situé sur la partie nord-est du site d'étude, la strate arborée est dominée par le Peuplier d'Italie (*Populus nigra 'Italica'*), le Peuplier du Canada (*Populus x canadensis*) et le Saule blanc (*Salix alba*) accompagnés ponctuellement de quelques autres essences comme le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) et l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*).

La strate arbustive est dominée par le Noisetier commun (*Corylus avellana*) et l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*).

La strate herbacée lorsqu'elle est présente, est quant à elle dominée par des espèces nitrophiles et/ou caractéristiques des milieux ombragés : Lierre grimpant (*Hedera helix*) et Ronces (*Rubus sp.*).



Vue sur le bosquet au sud-ouest du site d'étude



Vue sur le bosquet sur la partie nord-est du site d'étude

- **Friche herbacée en mosaïque avec des fourrés**

Code Corine biotope : 87.1 (« Terrains en friche ») x 31.81 (« Fourrés médio-européens sur sol fertile »)

Code Natura 2000 : /

La strate herbacée est largement dominée par des graminées accompagnés d'autres espèces plus rudérales ou caractéristiques des espaces prairiaux : Fromental (*Arrhenatherum elatius*), Pâturin commun (*Poa trivialis*), Houlque laineuse (*Holcus lanatus*), Cardère sauvage (*Dipsacus fullonum*), Panais cultivé (*Pastinaca sativa*), Prêle des champs (*Equisetum arvense*), Plantain à feuilles lancéolées (*Plantagos lanceolata*), Vesce des moissons (*Vicia segetalis*), , Vesce hérissée (*Vicia hirsuta*), Vesce à épis (*Vicia cracca*) ...

Lorsqu'elle est présente, la strate arbustive est dominée selon les secteurs par le Saule marsault (*Salix caprea*), l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*), le Rosier des chiens (*Rosa canina*) et le Noisetier commun (*Corylus avellana*). D'autres essences ligneuses s'y développent également comme le Prunellier commun (*Prunus spinosa*), le Saule cendré (*Salix cinerea*), le Sureau noir (*Sambucus nigra*), l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) ou le Bouleau verruqueux (*Betula pendula*).



Vues sur la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés

- **Mégaphorbiaie**

Code Corine biotope : 37.715 (« Ourlets riverains mixtes »)

Code Natura 2000 : 6430 (« Mégaphorbiaies hygrophile d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins »)

Elle est largement dominée par des espèces herbacées hygrophiles comme l'Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*), la Prêle des marais (*Equisetum palustre*), l'Eupatoire à feuilles de Chanvre (*Eupatorium cannabinum*), la Renouée amphibie (*Persicaria amphibia*), le Liseron des haies (*Convolvulus sepium*).

Quelques espèces herbacées non hygrophiles et caractéristiques des espaces en friche s'y observent également comme le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), la Prêle des champs (*Equisetum arvense*), le Panais cultivé (*Pastinaca sativa*), la Vesce des moissons (*Vicia segetalis*), le Pâturin commun (*Poa trivialis*), la Vesce hérissée (*Vicia hirsuta*), la Vesce à quatre graines (*Ervum tetraspermum*).



Vue sur la mégaphorbiaie du site d'étude

- **Saulaie humide**

Code Corine biotope : 44.921 (« Saussaies marécageuses à Saule cendré »).

Code Natura 2000 : /

Elle est essentiellement constituée de Saule cendré (*Salix cinerea*).



Vue sur la Saulaie humide du site d'étude

- **Fossé**

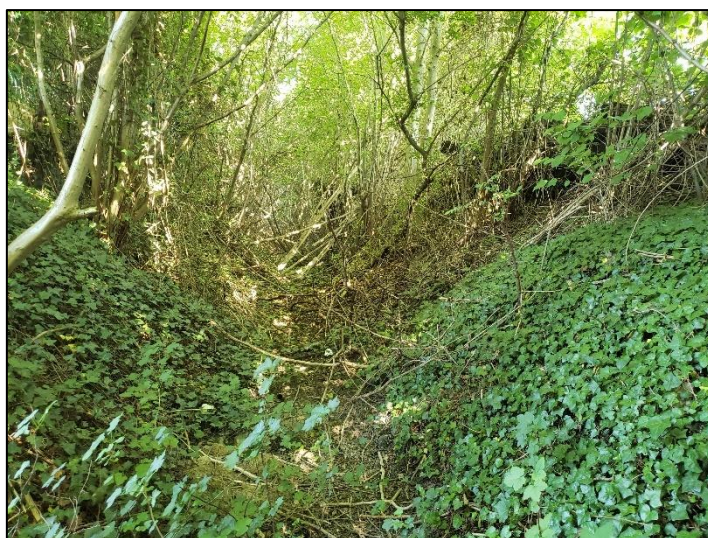
Code Corine biotope : 89.22 (« Fossés et petits canaux »)

Code Natura 2000 : /

Un fossé borde l'extrémité nord du site d'étude.

Ce fossé encaissé présente un linéaire très ombragé. Aucun milieu aquatique permanent n'y a été observé.

Il est colonisé par diverses espèces herbacées et arbustives comme le Lierre grimpant (*Hedera helix*), la Ronce à feuilles d'Orme (*Rubus ulmifolius*), le Saule marsault (*Salix caprea*), le Noisetier commun (*Corylus avellana*), le frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) et le Groseiller à grappes (*Ribes rubrum*).



Vue sur le fossé bordant l'extrémité nord du site d'étude

■ Résultats des inventaires floristiques

Un total de 110 espèces végétales a été identifié sur la zone d'étude. Ces espèces figurent, avec leurs statuts, dans le tableau en Annexe 1.

1.3.4 Evaluation des enjeux floristiques

■ Habitats

L'évaluation patrimoniale des habitats naturels est présentée ci-dessous :

TYPE D'HABITAT	CORINE BIOTOPE	CODE N2000	ENJEU	COMMENTAIRE
Roselière	53.1	/	FAIBLE	Habitat caractéristique de zone humide mais végétation très peu diversifié et très certainement lié au régalaage de boues de curage.
Mégaphorbiaie	37.715	6430	MODERE	Habitat d'intérêt communautaire et caractéristique de zone humide mais très certainement lié au régalaage de boues de curage.
Saulaie humide	44.921	/	MODERE	Habitat caractéristique de zone humide mais très peu diversifié et se développant sur des remblais
Cours d'eau	24.1 x 87.1	/	FAIBLE	Cours d'eau très artificialisé au milieu aquatique dégradé.
Prairie ensemencée	81.1	/	FAIBLE	Végétation très peu diversifiée se développant sur un secteur remanié. Absence d'espèce protégée/patrimoniale.
Friche herbacée	87.1	/	FAIBLE	/
Bosquets	84.3	/	FAIBLE	/
Friche herbacée en mosaïque avec des fourrés	87.1 x 31.81	/	FAIBLE	Végétation peu diversifiée. Présence ponctuelle d'une espèce patrimoniale mais non menacée et se développant sur des secteurs remaniés.
Fossé	89.22	/	FAIBLE	/

■ Flore protégée ou patrimoniale

> Flore protégée

Aucune espèce protégée n'a été inventoriée au sein du site d'étude.

> Flore patrimoniale

Une espèce patrimoniale dans la région a été inventoriée au sein du site d'étude :

- **Le Tabouret des champs (*Thlaspi arvense*), espèce qualifiée de « peu commune » et « non menacée ».**

Plusieurs stations ont été observées ponctuellement au sein d'ornières, dans la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés.



Tabouret des champs (Thlaspi arvense)

Projet d'aménagement immobilier
à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

Espèces végétales patrimoniales

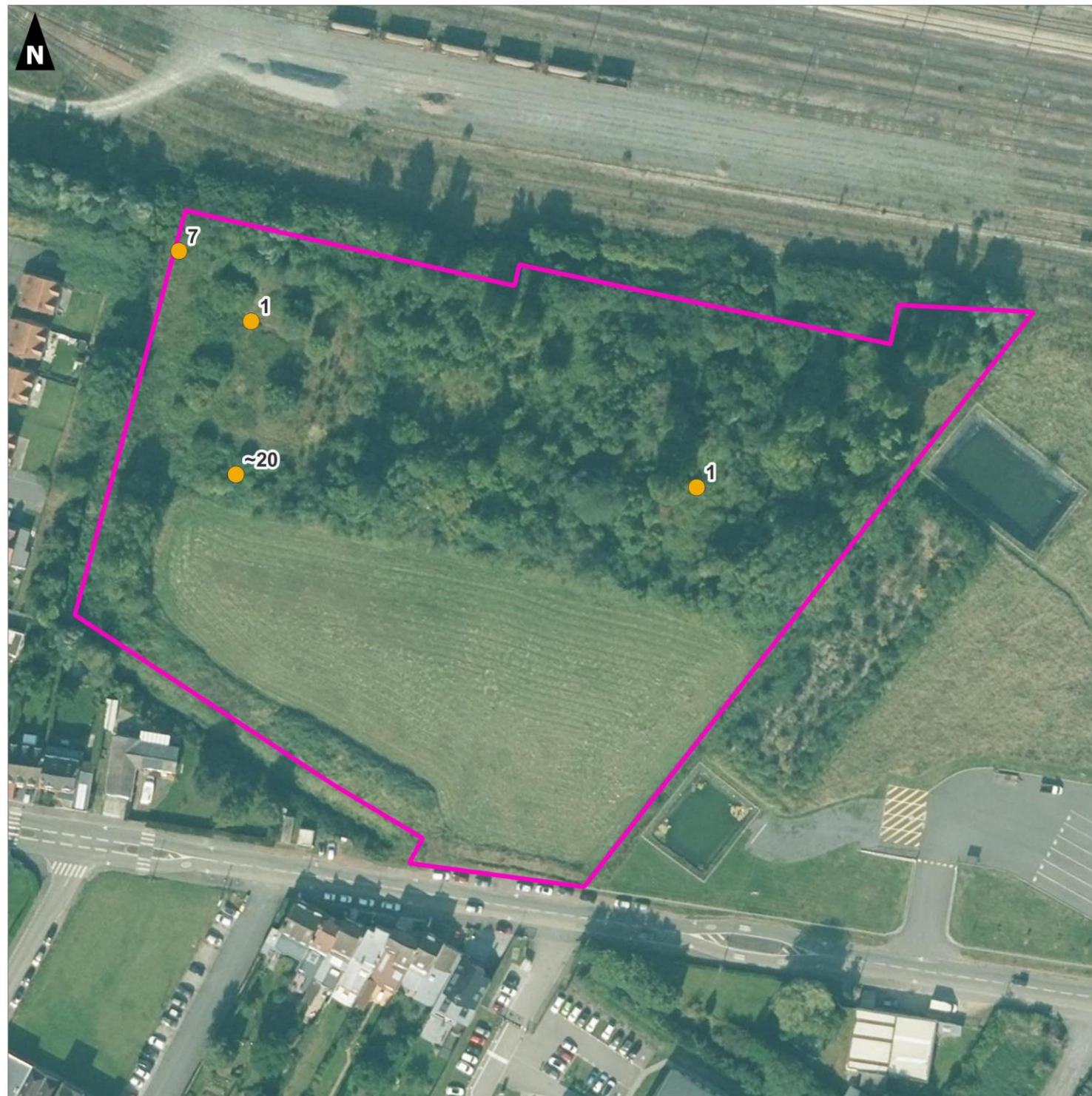
Aire d'étude

 Secteur d'étude

Flore patrimoniale (en nombre de pied)

 *Thlaspi arvense*

0 50 100 m



■ Flore exotique envahissante

Deux espèces végétales exotiques envahissantes ont été inventoriées au sein du site d'étude :

- **Le Buddléia de David (*Buddleja davidii*),** EEE avérée.

3 jeunes sujets ont a été observés au sein de la friche herbacée située à l'extrémité nord-est du site d'étude.

- **La Vigne-vierge commune (*Parthenocissus inserta*),** EEE avérée.

L'espèce est présente au sein de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés.



Vigne-vierge commune (Parthenocissus inserta),



Buddléia de David (Buddleja davidii)

Carte 7 - Espèces végétales exotiques envahissantes – p.31

Projet d'aménagement immobilier
à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

Espèces végétales exotiques envahissantes

Aire d'étude

 Secteur d'étude

Espèces végétales exotiques envahissantes

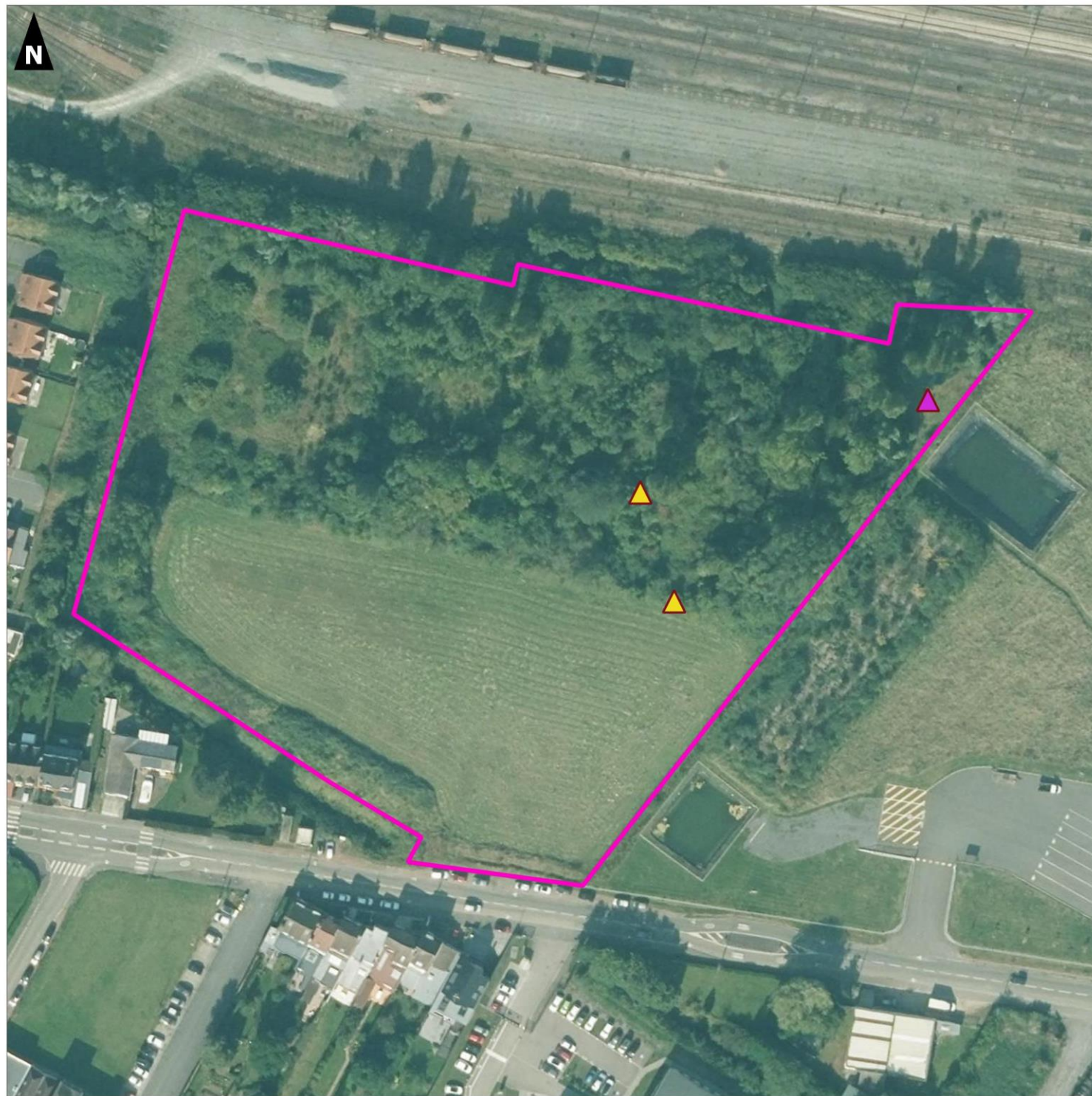
 *Buddleja davidii*

 *Parthenocissus inserta*

0 50 100 m



Réalisation : AUDDICE, juin 2025
Sources de fond de carte : IGN ORTHO EXPRESS 2024
Sources de données : TISSERIN PROMOTION -
AUDDICE, 2025



1.4 Faune

1.4.1 Données bibliographiques

La base de données SIRF a été consultée pour la commune concernée par le projet à savoir La Chapelle d'Armentières.

Les espèces patrimoniales ou protégées mentionnées sur cette commune depuis 2011 sont répertoriées dans le tableau suivant :

Groupe	Nom vernaculaire / Nom scientifique	Prot.	Pat.
Amphibiens	Crapaud commun (<i>Bufo bufo</i>)	X	
	Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>)	X	
	Triton alpestre (<i>Ichthyosaura alpestris</i>)	X	
	Triton ponctué (<i>Lissotriton vulgaris</i>)	X	X
Reptiles	Couleuvre à collier helvétique (<i>Natrix helvetica helvetica</i>)	X	
	Lézard des murailles (<i>Podarcis muralis</i>)	X	X
	Tarente de Maurétanie (<i>Tarentola mauritanica</i>)	X	
Lépidoptères rhopalocères	Hespérie de la Houlque (<i>Thymelicus sylvestris</i>)		X
Odonates	Naïade de Vander Linden (<i>Erythromma lindenii</i>)		X
Orthoptères	Criquet marginé (<i>Chorthippus albomarginatus</i>)		X
Mammifères	Ecureuil roux (<i>Sciurus vulgaris</i>)	X	
	Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>)	X	
	Putois d'Europe (<i>Mustela putorius putorius</i>)		X
Oiseaux*	Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>)	X	X
	Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>)		X
	Avocette élégante (<i>Recuvirostra avosetta</i>)	X	X
	Balbusard pêcheur (<i>Pandion haliaetus</i>)	X	X
	Barge à queue noire (<i>Limosa limosa</i>)	X	X
	Bécasse des bois (<i>Scolopax rusticola</i>)		X
	Bécassine des marais (<i>Gallinago gallinago</i>)		X
	Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>)	X	X
	Bergeronnette des ruisseaux (<i>Motacilla cinerea</i>)	X	X
	Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	X	X
	Bruant des roseaux (<i>Emberiza schoeniclus</i>)	X	X
	Bruant jaune (<i>Emberiza citrinella</i>)	X	X
	Busard des roseaux (<i>Circus aeruginosus</i>)	X	X
	Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	X	X
	Canard chipeau (<i>Anas strepera</i>)		X
	Canard souchet (<i>Anas clypeata</i>)		X
	Chardonneret élégant (<i>Carduelis carduelis</i>)	X	X
	Chevalier guignette (<i>Actitis hypoleucos</i>)	X	X
	Coucou gris (<i>Cuculus canorus</i>)	X	X
	Courlis cendré (<i>Numenius arquata</i>)		X
	Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)	X	X
	Faucon hobereau (<i>Falco subbuteo</i>)	X	X
	Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	X	X
	Fauvette babillarde (<i>Sylvia curruca</i>)	X	X
	Fuligule milouin (<i>Aythya ferina</i>)		X
	Fuligule morillon (<i>Aythya fuligula</i>)		X
	Goéland argenté (<i>Larus argentatus</i>)	X	X

Groupe	Nom vernaculaire / Nom scientifique	Prot.	Pat.
	Goéland brun (<i>Larus fuscus</i>)	X	X
	Goéland cendré (<i>Larus canus</i>)	X	X
	Gorgebleue à miroir (<i>Luscinia svecica</i>)	X	X
	Grand-duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	X	X
	Grande aigrette (<i>Casmerodius albus</i>)	X	X
	Grèbe à cou noir (<i>Podiceps nigricollis</i>)	X	X
	Grive litorne (<i>Turdus pilaris</i>)		X
	Grosbec casse-noyaux (<i>Coccothraustes coccothraustes</i>)	X	X
	Héron garde-bœufs (<i>Bubulcus ibis</i>)	X	X
	Hirondelle de fenêtre (<i>Delichon urbicum</i>)	X	X
	Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>)	X	X
	Hypolaïs icterine (<i>Hippolais icterina</i>)	X	X
	Linotte mélodieuse (<i>Carduelis cannabina</i>)	X	X
	Martin pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	X	X
	Martinet noir (<i>Apus apus</i>)	X	X
	Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	X	X
	Mouette rieuse (<i>Chroicocephalus ridibundus</i>)	X	X
	Mouette mélanocéphale (<i>Larus melanocephalus</i>)	X	X
	Oie cendrée (<i>Anser anser</i>)		X
	Perdrix grise (<i>Perdix perdix</i>)		X
	Petit gravelot (<i>Charadrius dubius</i>)	X	X
	Pic épeichette (<i>Dendrocopos minor</i>)	X	X
	Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>)	X	X
	Pouillot fitis (<i>Phylloscopus trochilus</i>)	X	X
	Rousserolle effarvatte (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>)	X	X
	Rousserolle effarvatte (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>)	X	X
	Sarcelle d'été (<i>Anas querquedula</i>)		X
	Sarcelle d'hiver (<i>Anas crecca</i>)		X
	Spatule blanche (<i>Platalea leucorodia</i>)	X	X
	Tadorne de Belon (<i>Tadorna tadorna</i>)	X	X
	Torcol fourmilier (<i>Jynx torquilla</i>)	X	X
	Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>)		X
	Vanneau huppé (<i>Vanellus vanellus</i>)		X
	Verdier d'Europe (<i>Carduelis chloris</i>)	X	X

Tableau 9. Faune protégée et/ou patrimoniale mentionné par le SIRF depuis 2011 sur La Chapelle d'Armentières

*La quasi-totalité des oiseaux étant protégés, seules les espèces patrimoniales ont été prises en compte dans les données bibliographiques.

1.4.2 Amphibiens

1.4.2.1 Méthodologie

L'inventaire des amphibiens a été réalisé au cours d'une session crépusculaire et nocturne menée le 27 mars 2025.

Tous les milieux favorables à la reproduction des amphibiens au sein du site d'étude ont été prospectés (fossés, cours d'eau, dépressions et ornières en eau) et notamment la rivière des Layes. Des points d'écoutes ont également été réalisés.

Les conditions météorologiques lors de l'inventaire des amphibiens sont présentées ci-dessous :

Dates d'inventaires	Conditions météorologiques
27/03/2025	T°C de 9°C en début de nocturne. Ciel dégagé. Vent nul. Absence de précipitation.

Tableau 10. Conditions météorologiques lors de l'inventaire des amphibiens

1.4.2.2 Espèces inventoriées

Une espèce d'amphibien a été observée lors de la l'investigation de terrain. Elle est présentée dans le tableau ci-dessous.

Nom vernaculaire	Non scientifique	Rareté NPDC	LRR	LRN	Protection	DHFF
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	C	LC	LC	Art. 3	-

Tableau 11. Amphibiens observés au sein du site d'étude

LEGENDE :

Rareté NPDC =

CFR. 2014, Référentiel faunistique : Inventaire de la faune du Nord-Pas-de-Calais : Raretés, protections, menaces et statuts. CC = très commun / C = commun / AC = assez commun

LRN / LRR =

Liste Rouge Nationale (UICN, 2015) et Régionale (GODIN, J. et QUEVILLART, R, 2015) : LC : Préoccupation mineure (faible risque de disparition), NT : Quasi-menacée, DD : données insuffisantes

Protection =

Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des Amphibiens et Reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français :

Art. 2 : espèce, aire de repos et aire de reproduction strictement protégées

Art. 3 : espèce strictement protégée

Art. 4 : espèce dont l'utilisation est réglementée

DHFF =

Directive « Habitats-Faune-Flore » n° 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JOCE du 22/07/1992) :

H2 : Annexe II/a => espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation

H 4 : annexe IV/a => espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte ;

H 5 : annexe V/a => espèces animales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

1.4.2.3 Fonctionnalités écologiques du site d'étude

Une petite flaque saisonnière se forme au sein d'une dépression présente dans la saulaie humide du site d'étude. Une cinquantaine d'individus de Triton alpestre y ont été observés lors de la session d'inventaire.

Cette flaque s'assèche rapidement et la reproduction d'amphibiens y est peu probable ou aléatoire en fonction de la pluviométrie.

La rivière des Layes borde le sud et l'ouest du site d'étude. Ce cours d'eau est très encaissé et le milieu aquatique y est dégradé. Bien qu'aucun amphibien n'y ait été observé, la reproduction d'espèces communes y reste toutefois possible (Crapaud commun et Triton alpestre notamment). La présence de poissons limite cependant les potentialités d'accueil.

Au sein du fossé qui borde l'extrémité nord du site d'étude, aucun amphibien n'a été observé. Ce fossé présente localement un milieu aquatique temporaire et dégradé (poche d'eau relictuelle de faible profondeur), et n'est pas favorable à la reproduction des amphibiens.

Les milieux arbustifs ou boisés (Fourrés, bosquets...) du site d'étude peuvent être utilisés en estivage ou hivernage par les amphibiens.



Vue sur la dépression humide au sein de la Saulaie humide en mars 2025

1.4.2.4 Evaluation patrimoniale

Aucune espèce patrimoniale n'a été inventoriée.

1.4.2.5 Espèce protégée

Tous les amphibiens sont protégés en France au titre de l'arrêté du 8 janvier 2021.

Le Triton alpestre est concerné par l'Article 3 qui protège intégralement les individus de l'espèce.

Carte 8 - Amphibiens inventoriés au sein du site d'étude – p.36

Projet d'aménagement immobilier
à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

Amphibiens

Aires d'étude

 Secteur d'étude

Espèces observées

 Triton alpestre (environ 50 individus)

0 50 100 m



1.4.3 Reptiles

1.4.3.1 Méthodologie

Les inventaires reptiles ont été réalisés lors de deux sessions d'investigations sur le terrain menées les 11 juin et 05 août 2025. Les différents habitats favorables du secteur d'étude ont été prospectés (observation directe d'individus en thermorégulation, recherche sous des caches favorables (déchets (bois, pierre...) au sol...)).

Les conditions météorologiques lors des inventaires sont présentées ci-dessous :

Groupe inventorié	Dates d'inventaires	Conditions météorologiques
Reptiles	11/06/2025	T°C de 25°C. Ciel dégagé. Absence de précipitation. Vent modéré.
	05/08/2025	T°C de 22°C. Ciel partiellement couvert. Absence de précipitation. Vent faible.

Tableau 12. Conditions météorologiques lors de l'inventaire des reptiles

1.4.3.2 Espèces inventoriées

Une espèce de reptiles a été observée lors des investigations de terrain :

Nom vernaculaire	Non scientifique	Rareté NPDC	LRR	LRN	Protection	DHFF
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	PC	NA	LC	Art 2	H4

Tableau 13. Reptiles observés au sein du site d'étude

LEGENDE :

Voir légende amphibiens

1.4.3.3 Fonctionnalités écologiques du site d'étude

Six individus adultes de Lézard des murailles ont été observés au sein du site d'étude.

La prairie ensemencée présente quelques zones clairsemées favorables à l'espèce pour son alimentation, la thermorégulation et le transit.

Les friches herbacées ainsi que la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés et le bosquet situé sur la partie nord-est présentent de nombreux effets lisières qui sont favorables au cycle de vie du Lézard des murailles (alimentation, thermorégulation, transit, reproduction ou hivernage).

A noter que l'observation du Lézard des murailles sur le site d'étude est liée à la présence de la voie ferrée en limite nord du site d'étude. En effet l'espèce apprécie spécialement les bas-côtés des chemins de fer, le ballast des voies ferrées ainsi que les des biotopes adjacents aux voies ferrées.

Le cours d'eau, le fossé et la roselière, ne présentent pas d'enjeux particuliers pour l'accueil de cette espèce.



Lézards des murailles observés au sein de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés

1.4.3.4 Evaluation patrimoniale

Bien que non menacé au niveau national et introduit dans la région (statut de menace « non adapté »), le Lézard des murailles constitue une espèce patrimoniale dans le Nord – Pas-de-Calais (espèce peu commune et déterminante de ZNIEFF).

1.4.3.5 Espèces protégées

Tous les reptiles (en dehors des espèces exotiques) sont protégés en France au titre de l'arrêté du 8 janvier 2021.

Le Lézard des murailles est concerné par l'Article 2 qui protège en plus des individus, les habitats de vie de l'espèce (habitats de reproduction, d'hivernage...).

Carte 9 - Reptiles inventoriés au sein du site d'étude – p.39

Projet d'aménagement immobilier
à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

Reptiles

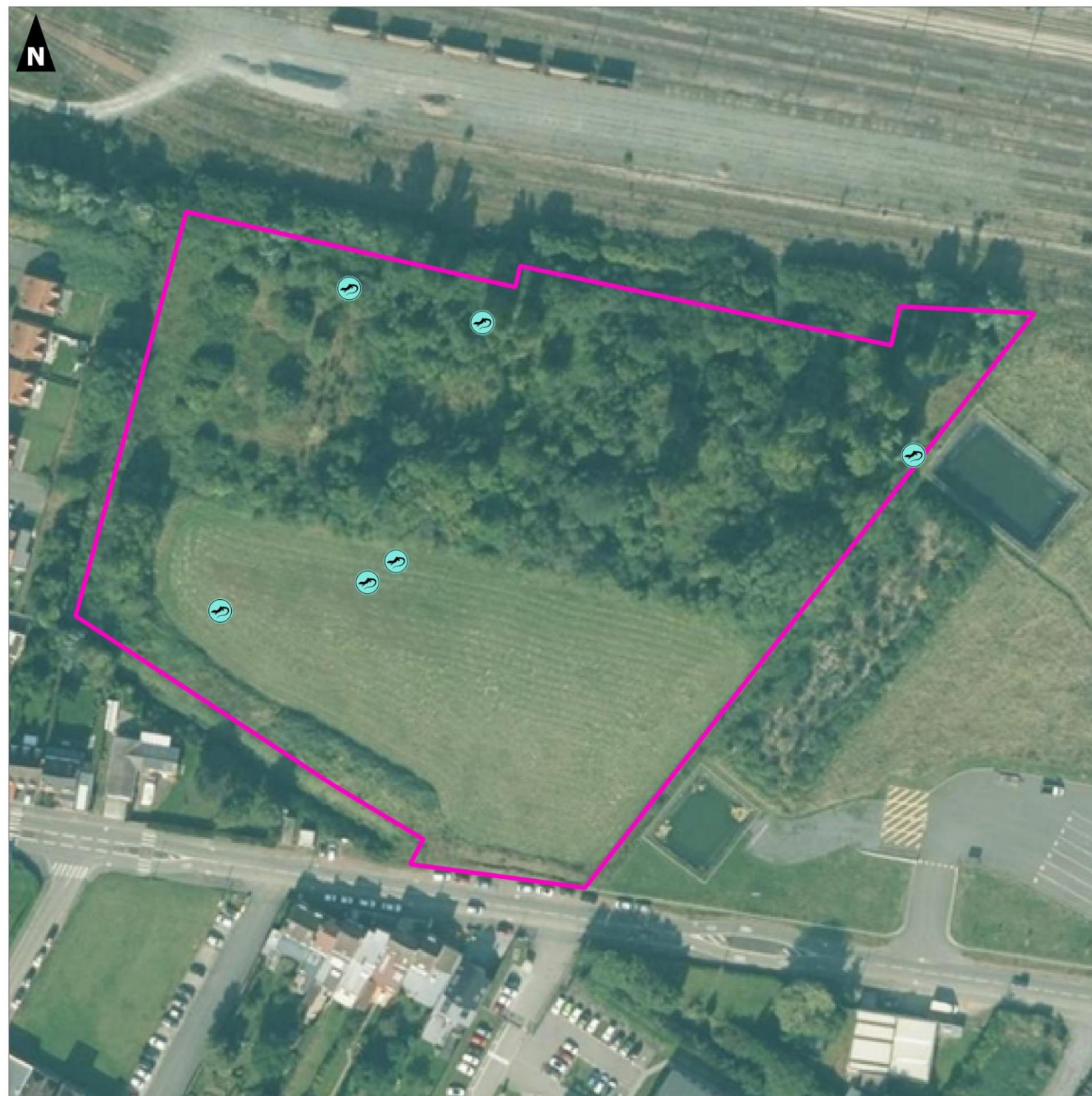
Aire d'étude

 Secteur d'étude

Reptiles observés

 Lézard des murailles

0 50 100 m



1.4.4 Oiseaux

1.4.4.1 Méthodologie

Les inventaires avifaunistiques ont concerné :

- Les oiseaux nicheurs avec 2 sessions de prospection de terrain, l'une le 11 avril 2025 (nicheurs précoces) et l'autre le 20 mai 2025 (nicheurs tardifs).

Concernant les nicheurs, chaque milieu – le plus homogène possible – de la zone d'étude a fait l'objet d'un échantillonnage semi-quantitatif via des IPA dits « géographiques » (*i.e.* points fixes d'écoute et d'observation). Au cours d'une session d'IPA (d'une durée de 20 minutes), tous les individus vus ou entendus ont été notés. Les espèces patrimoniales ont été cartographiées.

Les conditions météorologiques lors des inventaires sont présentées ci-dessous :

Groupe inventorié	Dates d'inventaires	Conditions météorologiques
Oiseaux nicheurs	11/04/2025	T°C de 1°C. Ciel couvert. Absence de précipitation. Vent faible
	20/05/2025	T°C de 12°C. Ciel nuageux. Absence de précipitation. Vent faible

Tableau 14. Conditions météorologiques lors des inventaires des oiseaux

1.4.4.2 Espèces inventoriées

■ Période de nidification

18 espèces ont été inventoriées en période de nidification. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Non scientifique	Nom vernaculaire	Prot. Nat	DO	LR Nat	LR Rég	Statut nicheur	Nombre de couples nicheurs estimés
Cortège des milieux anthropiques							
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	Protégée	-	LC	LC	Non nicheur	En vol
<i>Acrocephalus palustris</i>	Tourterelle turque	Chassable	OII	LC	LC	Probable	1
Cortèges des milieux aquatiques et humides							
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	Protégée	-	NT	LC	Probable	1
<i>Acrocephalus palustris</i>	Rousserolle verderolle	Protégée	-	LC	LC	Probable	1
Cortèges des milieux boisés							
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	Chassable	OII	LC	LC	Possible	1
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	Chassable	OII	LC	LC	Possible	1
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	Protégée	-	LC	LC	Probable	1
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	Protégée	-	LC	LC	Non nicheur	En vol
Cortèges des milieux arbustifs							
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	Protégée	-	LC	LC	Probable	1
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	Protégée	-	LC	LC	Possible	2
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	Chassable	OII	LC	LC	Probable	1
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	Chassable	OII	LC	LC	Certain	2

Non scientifique	Nom vernaculaire	Prot. Nat	DO	LR Nat	LR Rég	Statut nicheur	Nombre de couples nicheurs estimés
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	Protégée	-	LC	LC	Certain	1
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Protégée	-	LC	LC	Certain	2
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	Chassable	OII, OIII	LC	LC	Certain	1
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	Protégée	-	LC	LC	Certain	3
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge-gorge familier	Protégée	-	LC	LC	Certain	1
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	Protégée	-	LC	LC	Certain	2

Tableau 15. Oiseaux observés au sein du site d'étude en période de nidification

LEGENDE :

Protection nationale :

Protégé : Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection

Chassable : Arrêté modifié du 26/06/87 fixant la liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée

DO : Directive "Oiseaux" n°79/409/CEE du Conseil du 02/04/79 concernant la conservation des oiseaux sauvages.

OI : Espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation, en particulier en ce qui concerne leurs habitats (ZPS)

OII : Espèces pouvant être chassées

OIII : Espèces pouvant être commercialisées

LR Nat : Liste Rouge des oiseaux nicheurs de France (UICN, 2016) :

LR Rég : Liste Rouge des oiseaux nicheurs des Hauts de France (GON, Picardie Nature 2024)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)

NT : Quasi menacée

VU : Vulnérable

EN : En danger

NE : Non évalué

1.4.4.3 Fonctionnalités écologiques du site d'étude

Le site d'étude accueille une richesse spécifique modérée en lien avec la diversité d'habitats présents. Les milieux arbustifs ou buissonnants à ponctuellement boisés associés aux zones ouvertes (Friches herbacées, prairies...) sont particulièrement favorables à l'avifaune que ce soit pour la reproduction ou l'alimentation.

Trois grands cortèges avifaunistiques nicheurs ont été mis en avant sur le périmètre d'étude :

- L'avifaune nicheuse des milieux humides avec végétations arbustives (Cours d'eau avec arbustes) : Bouscarle de Cetti, Rousserolle verderolle.
- L'avifaune nicheuse des milieux boisés : Grimpereau des jardins, Geai des chênes, Corneille noire.
- L'avifaune nicheuse des milieux arbustifs (friche herbacée en mosaïque avec des fourrés) : Accenteur mouchet, Fauvette à tête noire, Grive musicienne, Merle noir, Mésange bleue, Mésange charbonnière, Pouillot véloce, Troglodyte mignon...

Les espèces observées uniquement au vol ou ne fréquentant que ponctuellement le secteur d'étude en alimentation, n'ont pas été prises en compte dans les cortèges avifaunistiques nicheurs (Choucas des tours, Pic vert).

1.4.4.4 Evaluation patrimoniale

■ Avifaune nicheuse

Parmi les 18 espèces inventoriées en période de reproduction, une espèce patrimoniale est nicheuse probable au sein du site d'étude :

- **La Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)**

La Bouscarle de Cetti n'est pas menacé en Hauts-de-France mais est considérée comme « Quasi-menacé » en tant qu'espèce nicheuse au France. L'espèce fréquente des milieux arbustifs notamment en zones humides (marais...).

L'espèce a été observée au sein de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés. Sa reproduction est probable au sein des secteurs arbustifs du site d'étude.

Carte 10 - Avifaune patrimoniale – période de nidification – p.43

1.4.4.5 Espèces protégées

La plupart des oiseaux sont protégés au titre de l'Arrêté du 29 octobre 2009 (en dehors des espèces chassables).

Cette interdiction porte sur la destruction et/ou perturbation des individus (notamment en période de reproduction) ainsi que l'altération et/ou la dégradation des habitats de vie (notamment des sites de reproduction et aires de repos).

Sur les 18 espèces inventoriées en période de reproduction, 12 sont protégées au niveau national.

Carte 11 - Avifaune protégée – période de nidification – p.44

Projet d'aménagement immobilier
à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

**Avifaune patrimoniale
– période de nidification**

Aire d'étude

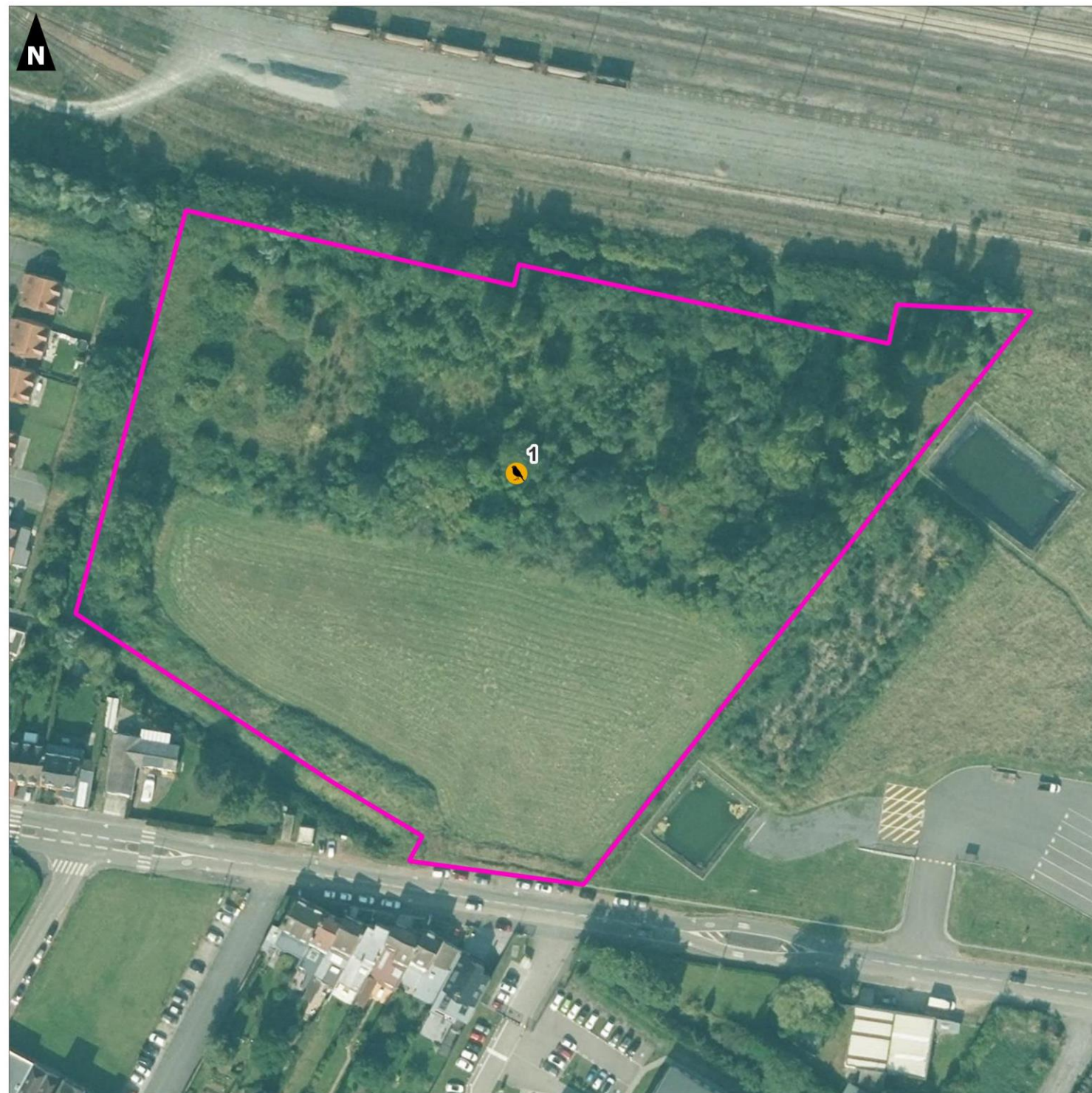
 Secteur d'étude

Oiseaux posés

 Bouscarle de Cetti

X Nombre de couples nicheurs estimés

0 50 100 m



Projet d'aménagement immobilier à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

Avifaune protégée – période de nidification

Aire d'étude

 Secteur d'étude

Oiseaux posés

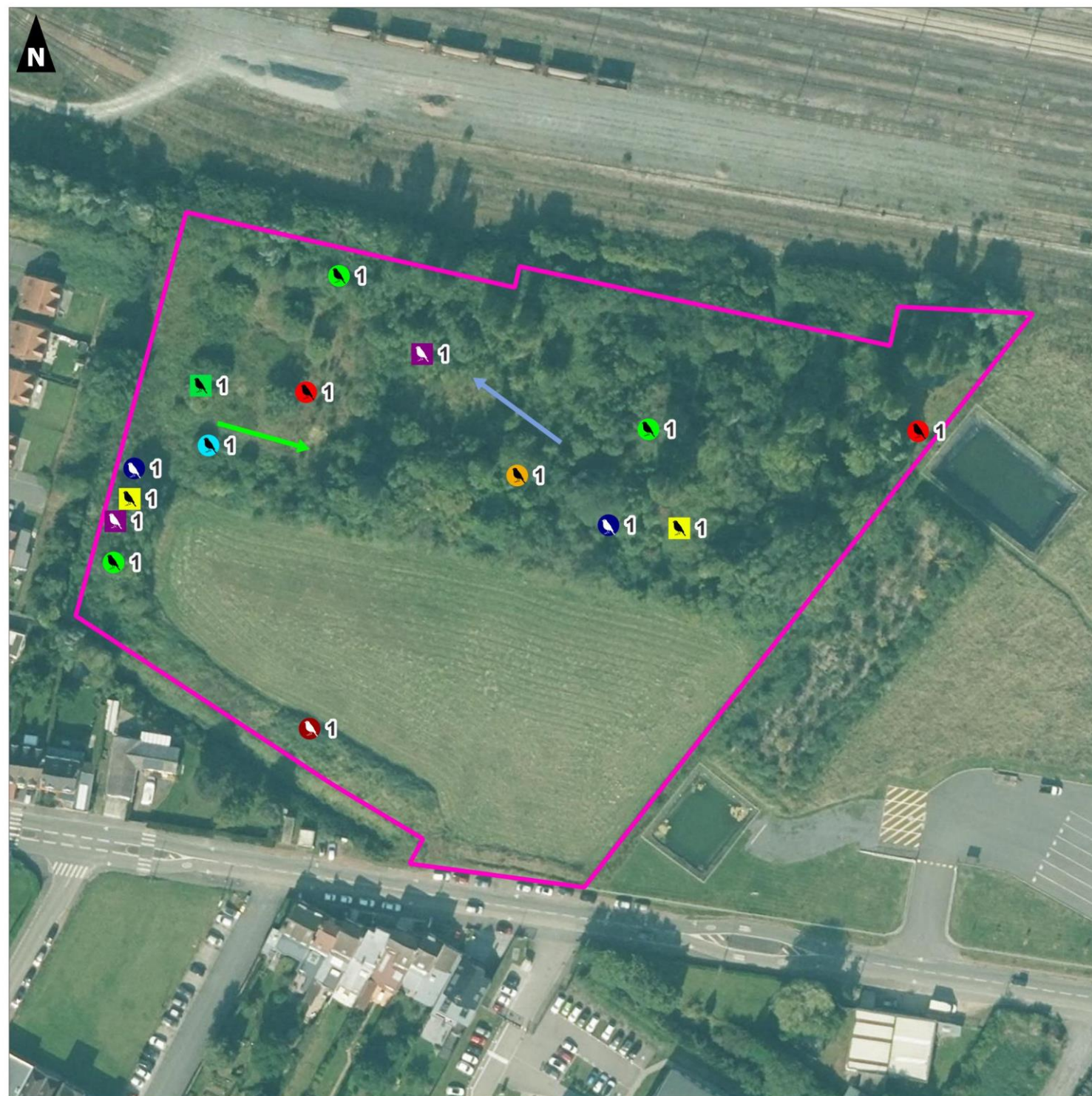
-  Accenteur mouchet
-  Bouscarle de Cetti
-  Fauvette à tête noire
-  Grimpereau des jardins
-  Mésange bleue
-  Mésange charbonnière
-  Pouillot véloce
-  Rougegorge familier
-  Rousserolle verderolle
-  Troglodyte mignon

Oiseaux en vol

-  Choucas des tours
-  Pic vert

X Nombre de couples nicheurs estimés

0 50 100 m



1.4.5 Insectes

1.4.5.1 Méthodologie

Les inventaires entomologiques ont été réalisés lors de deux sessions menées les 11 juin et 05 août 2025.

L'identification des spécimens a été faite à vue et par capture temporaire des spécimens ayant des critères d'identification plus complexes.

Trois groupes ont été étudiés : les Lépidoptères Rhopalocères (papillons de jour), les Odonates (libellules, demoiselles...) et les Orthoptères (criquet, sauterelle...).

Les conditions météorologiques lors des inventaires sont présentées ci-dessous :

Groupe inventorié	Dates d'inventaires	Conditions météorologiques
Insectes	11/06/2025	T°C de 25°C. Ciel dégagé. Absence de précipitation. Vent modéré.
	05/08/2025	T°C de 22°C. Ciel partiellement couvert. Absence de précipitation. Vent faible.

Tableau 16. Conditions météorologiques lors de l'inventaire des insectes

1.4.5.2 Espèces inventoriées

23 espèces ont été observées lors des inventaires parmi les 3 groupes étudiés : 11 Lépidoptères rhopalocères, 4 Odonates et 8 Orthoptères. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DHFF	Prot. Nat	Statut Rég	LR NPdC	LR HdF	LR Dom. Biogéo.	LR Nat	Dét. ZNIEFF	Pat.
Lépidoptères Rhopalocères										
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour	-	-	CC	-	LC	-	LC	-	-
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail	-	-	AC	-	LC	-	LC	-	-
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	-	-	C	-	LC	-	LC	-	-
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	-	-	CC	-	LC	-	LC	-	-
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	-	-	C	-	LC	-	LC	-	-
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	-	-	CC	-	LC	-	LC	-	-
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou	-	-	CC	-	LC	-	LC	-	-
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave	-	-	CC	-	LC	-	LC	-	-
<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-diable	-	-	C	-	LC	-	LC	-	-
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	-	-	C	-	LC	-	LC	-	-
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	-	-	C	-	LC	-	LC	-	-
Odonates										
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	-	-	C	LC	-	-	LC	-	-
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	-	-	C	LC	-	-	LC	-	-
<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte-coupe	-	-	C	LC	-	-	LC	-	-
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	-	-	CC	LC	-	-	LC	-	-
Orthoptères										
<i>Chorthippus albomarginatus</i>	Criquet marginé	-	-	PC	-	-	4	4	Z1	Oui
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	-	-	C	-	-	4	4	-	-
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	-	-	AC	-	-	4	4	-	-
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine	-	-	-	-	-	4	4	-	-
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	-	-	CC	-	-	4	4	-	-
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	-	-	AR	-	-	4	4	Z1	-
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	-	-	CC	-	-	4	4	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DHFF	Prot. Nat	Statut Rég	LR NPdC	LR HdF	LR Dom. Biogéo.	LR Nat	Dét. ZNIEFF	Pat.
<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée	-	-	AC	-	-	4	4	-	-
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	-	-	C	-	-	4	4	-	-

Tableau 17. Insectes observés au sein du site d'étude

LEGENDE :

- **DHFF** : Directive « Habitats-Faune-Flore » n° 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JOCE du 22/07/1992) :
H 2 : annexe II/a => espèces animales d'intérêt communautaire
- **Prot. Nat.** : « Protection nationale » : arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection
- **Statut Régional** (CFR. 2018)
CC : très commun, C : Commun, AC : Assez Commun, PC : Peu Commun, AR : Assez Rare, R : Rare
- **LR NPdC** : Liste rouge régionale (Odonates et orthoptères) (HUBERT B. et HAUBREUX D. [coord.] (2014))
- **LR HdF** : Liste rouge des papillons de jour des Hauts-de-France (Picardie Nature, GON, 2024. Liste rouge régionale des papillons de jour des Hauts-de-France (Lépidoptères Papilionoidea & Zygaenidae))
- **LR Nat** : Liste Rouge Nationale (UICN, 2014)
LC : préoccupation mineure, NT : quasi-menacée, VU : Vulnérable, EN : En Danger, CR : En Danger critique, NA : non applicable
- **LR Dom. Biogéo.** : Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. (SARDET E. & B. DEFAUT (coordinateurs), 2004)
4 : espèce non menacée, 3 : espèce menacée, à surveiller, 2 : espèce fortement menacée d'extinction, 1 : espèce proche de l'extinction ou déjà éteinte.
- **Dét. ZNIEFF** : Nord-Pas-de-Calais (HAUBREUX, MÉZIÈRE, DHELLEMMES & QUEVILLART, 2017)
Z1 : espèce déterminante de ZNIEFF
- **PAT** : Espèce présentant un intérêt patrimonial en région Nord-Pas-de-Calais

1.4.5.3 Fonctionnalités écologiques du secteur d'étude

Concernant les lépidoptères rhopalocères et les orthoptères, la plupart des espèces ont été observées au sein de la prairie ensemencée et de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés qui sont favorables à ces deux groupes et à l'accueil d'une certaine diversité.

Concernant les odonates, les différentes espèces ont été observées sur les abords de la rivière des Layes qui accueille des berges naturelles et diverses végétations rivulaires (hélophytes...) qui sont favorables à la reproduction de ce groupe.

1.4.5.4 Evaluation patrimoniale

Aucune espèce observée ne figure sur les listes rouges régionale ou nationale. Cependant, parmi les 23 espèces inventoriées, deux espèces peuvent être considérées comme patrimoniale dans la région :

- **Le Criquet marginé (*Chorthippus albomarginatus*)**

Cette espèce est considérée comme « peu commune » dans les Hauts-de-France. Elle fréquente une large gamme de milieux herbacés secs à humides tels que des prairies pâturées, des zones humides, des bords de chemins, des milieux salés, ...

Ce criquet a été observé au sein de la prairie ensemencée du site d'étude qui représente un milieu favorable à cette espèce.

Cette espèce est en expansion dans la région depuis quelques années et s'observe régulièrement sur ce type d'habitat.

- **La Decticelle chagrinée (*Platycleis albopunctata albopunctata*)**

Cette espèce est considérée comme « assez rare » dans les Hauts-de-France. L'espèce est thermophile, elle fréquente des milieux herbeux et secs, bien exposés et à la végétation éparse : friches, pelouses sèches, endroits rocaillieux.

Cette sauterelle a été observée au sein de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés qui représente un milieu favorable à cette espèce.

Carte 12 - Insectes patrimoniaux inventoriés au sein du site d'étude – p.48

1.4.5.5 Espèces protégées

Aucune espèce protégée au titre de l'arrêté du 23 avril 2007 n'a été inventoriée.

Projet d'aménagement immobilier
à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

Insectes patrimoniaux

Aire d'étude

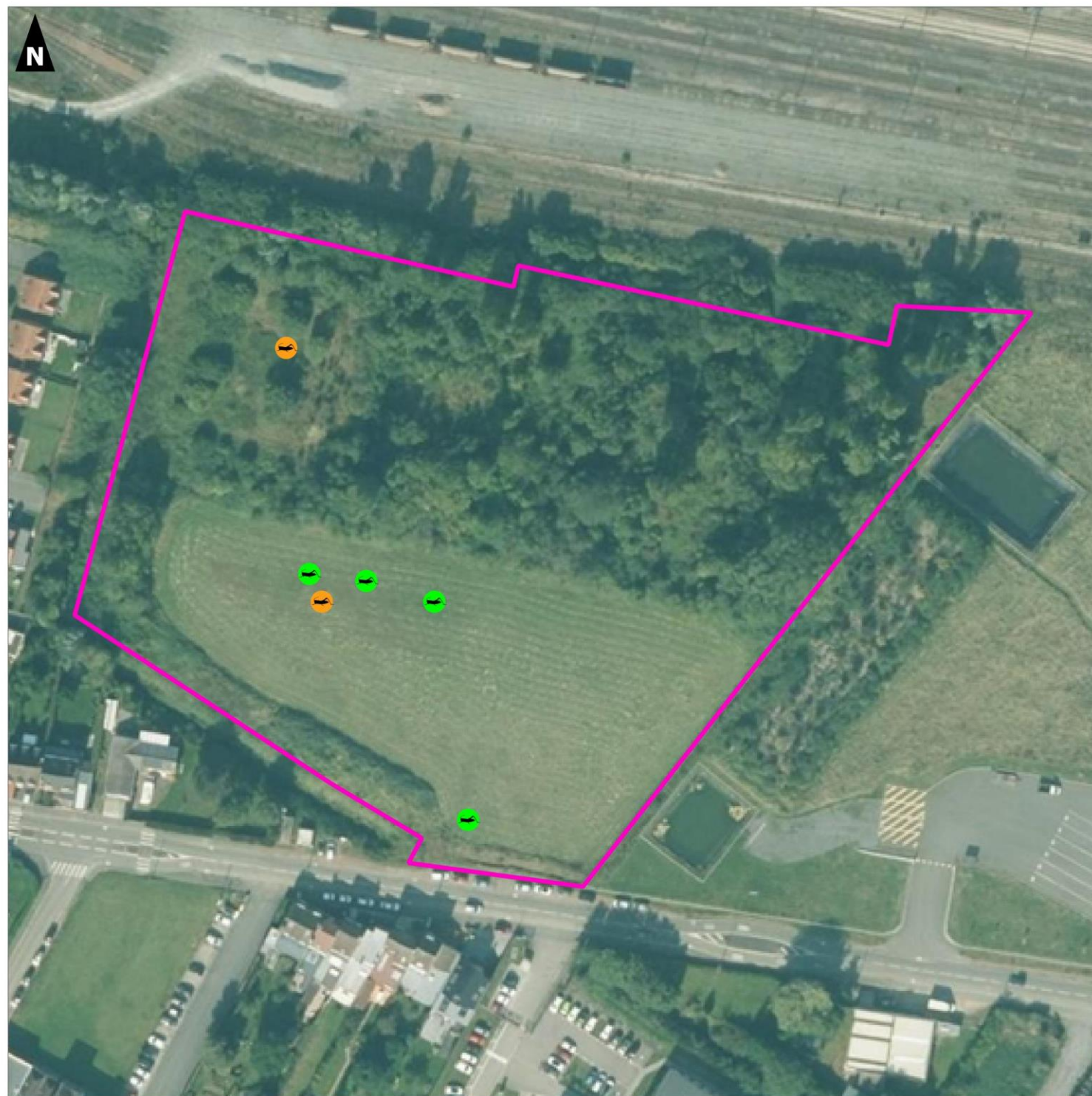
 Secteur d'étude

Orthoptères observés

 Criquet marginé (*Chorthippus albomarginatus*)

 Decticelle chagrinée
(*Platycleis albopunctata albopunctata*)

0 50 100 m



1.4.6 Mammifères terrestres

1.4.6.1 Méthodologie

Les inventaires des mammifères terrestres ont été réalisés simultanément aux sessions dédiées aux autres groupes et notamment en avril, mai, juin, juillet et août 2025.

Les mammifères terrestres ont été inventoriés par observation directe et recherche d'indices de présence (empreintes, fèces, dégâts sur la végétation ...).

1.4.6.2 Espèces inventoriées

Deux espèces de mammifères terrestres ont été observées/identifiées lors des investigations de terrain. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Nom vernaculaire	Non scientifique	Prot. Nat	DHFF	LR Nat	Statut Rég	EEE
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot	-	-	NA	CC	-
<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	-	-	LC	C?(CC)	-

Tableau 18. Mammifères terrestres observés au sein du site d'étude

LEGENDE :

Protection :

Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des Mammifères protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection :

Art. 2 : espèce, aire de repos et aire de reproduction strictement protégées

Rareté NPDC :

CFR. 2018, Référentiel faunistique : Inventaire de la faune du Nord-Pas-de-Calais : Raretés, protections, menaces et statuts. CC = très commun / C = commun / AC = assez commun / PC = peu commun / AR = assez rare / R = rare

LRN :

Liste Rouge Nationale (UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017) : LC : Préoccupation mineure (faible risque de disparition), NT : Quasi-menacée, NA : Non Applicable, LC = préoccupation mineure.

DHFF :

Directive « Habitats-Faune-Flore » n° 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JOCE du 22/07/1992) :

H2 : Annexe II/a => espèces animales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation

H 4 : annexe IV/a => espèces animales d'intérêt communautaire qui nécessite une protection stricte ;

EEE : X : espèce exotique envahissante ; - espèce non exotique envahissante

1.4.6.3 Fonctionnalités écologiques du secteur d'étude

Le site d'étude est favorable à l'accueil d'une certaine diversité mammalogique inféodée aux milieux ouverts associés aux milieux arbustifs ou boisés (fourré, bosquets).

D'autres espèces fréquentent très certainement le site d'étude (Campagnols, Musaraignes, mustélidés...) mais celui-ci ne présente pas d'intérêt particulier pour l'accueil d'une intéressante diversité.

L'enclavement du site d'étude au sein d'un contexte urbanisé limite les potentialités d'accueil pour ce groupe.

1.4.6.4 Evaluation patrimoniale

Aucune espèce patrimoniale n'a été inventoriée.

1.4.6.5 Espèces protégées

Aucune espèce protégée au titre de l'arrêté du 23 avril 2007 n'a été inventoriée.

1.4.7 Chiroptères

1.4.7.1 Méthodologie

L'inventaire des chiroptères a été réalisé par le biais de **2 points d'enregistrement** localisés au sein du site d'étude.

Les enregistreurs ont été positionnés :

- **Au sein de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés,**
- **Au sein de la prairie enssemencée du site d'étude.**

Les enregistrements ont été réalisés à l'aide d'enregistreurs automatiques SM4BAT qui ont été posés 3 nuits consécutives lors d'une session en période de parturition : du 16 au 19 juin 2025.

Ce type de matériel est programmé pour enregistrer les ultrasons émis par les chauves-souris à partir de 30 minutes avant le coucher du soleil jusqu'à 30 minutes après le lever du soleil.

Les données récoltées ont ensuite été triées par un logiciel de pré-analyse (Sonochiro) puis analysées et validées avec un logiciel de visualisation (Batsound).

Les inventaires ont été réalisés avec des conditions météorologiques favorables : ciel dégagé, vent faible (cf. tableau 12 ci-dessous).

En outre, il existe quelques limites à cette méthode :

- Limites biologiques : l'activité chiroptérologique enregistrée dépend en partie de l'intensité d'émission des espèces. Certaines espèces émettant de faibles signaux seront donc plus difficilement captées que les espèces émettant de forts signaux, a fortiori lorsqu'elles sont au-delà d'une certaine distance du capteur. C'est un biais dans la représentation de la proportion des espèces.
- Limites matérielles : la sensibilité des microphones utilisés se dégrade dans le temps. Certains signaux faibles peuvent ainsi ne pas être détectés et donc enregistrés.
- Il est important de noter que la chiroptérologie et, *a fortiori*, l'écologie acoustique sont des disciplines jeunes et en plein développement. De ce fait, la détermination acoustique des espèces n'est pas systématique et les résultats peuvent être présentés par groupe d'espèces acoustiquement proches.

Un recensement des gîtes a également été réalisé le 16 juin 2025. Les arbres des milieux boisés ont été diagnostiqués à vue afin d'identifier les cavités (loges de pic, fentes, écorces décollées, etc.) et d'évaluer leur potentialité d'accueil. Les éventuels bâtiments et ouvrages présentant un intérêt (ruines, blockhaus, pont, etc.) ont également été prospectés.

Les conditions météorologiques lors des inventaires sont présentées ci-dessous :

Groupe inventorié	Dates d'inventaires	Conditions météorologiques
Chiroptères	16/06/2025 au 19/06/2025	T°C de 13 à 16°C. Ciel dégagé. Vent faible à nul. Absence de précipitation.

Tableau 19. Conditions météorologiques lors des inventaires des chiroptères

Carte 13 - Localisation des points d'enregistrement pour les chiroptères et des arbres potentiellement favorables – p.52

Projet d'aménagement immobilier
à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

**Localisation des points d'enregistrement pour
les chiroptères et arbres potentiellement
favorables**

Aire d'étude

 Secteur d'étude

Protocoles déployés

 Enregistreur automatique de type SM4

Arbres potentiellement favorables

 Arbre à microcavité

0 50 100 m



1.4.7.1 Espèces inventoriées

Au moins six espèces de chiroptères ont été identifiées sur le secteur d'étude au cours des inventaires.

Deux groupes d'espèces ont été notés, à savoir : Murin sp et Oreillard sp (sons enregistrés ne permettant pas une détermination jusqu'à l'espèce). Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Nom vernaculaire	Non scientifique	Prot. Nat	DHFF	LR Nat	Statut Rég	Présence
Murin sp.	<i>Myotis sp.</i>	Art 2	-	-	-	Certaine
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Art 2	H4	NT	AC	Certaine
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Art 2	H4	LC	PC	Certaine
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Art 2	H4	LC	AC	Certaine
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Art 2	H4	NT	C	Certaine
Pipistrelle de Kulh	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Art 2	H4	LC	-	Certaine
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Art 2	H4	NT	AC	Certaine

Tableau 20. Chiroptères observés au sein du site d'étude

LEGENDE :

Protection : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des Mammifères protégés sur l'ensemble du territoire français :

Art. 2 : espèce, aire de repos et aire de reproduction strictement protégées

Statut Régional : CFR. 2014, Référentiel faunistique : Inventaire de la faune du Nord-Pas-de-Calais : Raretés, protections, menaces et statuts. CC = très commun / C = commun / AC = assez commun / PC = peu commun

LRN : Liste Rouge Nationale (UICN, 2017) : LC : Préoccupation mineure (faible risque de disparition), NT : Quasi-menacée, NA : Non Applicable

DHFF : Directive « Habitats-Faune-Flore » n° 92/43/CEE du Conseil du 21/05/92 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages (JOCE du 22/07/1992)

H II: Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire

H IV: Espèces animales et végétales qui nécessitent une protection stricte

1.4.7.2 Résultats d'inventaires

■ Inventaires acoustiques en période de parturition

Les résultats des inventaires au niveau des points d'enregistrements sont présentés ci-dessous.

Pour rappel :

- L'enregistreur n°1 a été posé au sein de la prairie enssemencée.
- L'enregistreur n°2 a été posé au sein de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés.

Sur la zone d'étude, **2 178 contacts** de chauves-souris (séquence sonore de 5 secondes) ont été recueillis sur les deux enregistreurs. **Au moins 6 espèces** ont pu être identifiées.

Les résultats des enregistrements sont présentés ci-après (en nombre de contacts par nuit).

Enregistreur n°1

Espèces	16/06/2025 au 17/06/2025	17/06/2025 au 18/06/2025	18/06/2025 au 19/06/2025	Total	Moyenne	Activité
Oreillard roux	2	0	0	2	0,7	Transit
Pipistrelle commune	71	40	40	151	50,3	Transit/Chasse
Pipistrelle de Nathusius	0	2	2	4	1,3	Transit
Pipistrelle de Kuhl	6	3	4	13	4,3	Transit/Chasse
Sérotine commune	5	4	7	16	5,3	Transit/Chasse
TOTAL	84	49	53	186	62	/

Enregistreur n°2

Espèces	16/06/2025 au 17/06/2025	17/06/2025 au 18/06/2025	18/06/2025 au 19/06/2025	Total	Moyenne	Activité
Murin sp.	30	10	45	85	28,3	Transit/Chasse
Sérotine commune	4	3	1	8	2,7	Transit/Chasse
Pipistrelle commune	539	518	800	1857	619	Transit/Chasse
Pipistrelle de Nathusius	2	5	24	31	10,3	Transit/Chasse
Pipistrelle de Kuhl	5	3	0	8	2,7	Transit/Chasse
Oreillard gris	1	1	0	2	0,7	Transit
Oreillard sp.	0	0	1	1	0,3	Transit
TOTAL	581	540	871	1992	664	/

NB : Un contact correspond à une séquence acoustique bien différenciée, d'une durée de 5 secondes. Un même individu chassant en aller et retour peut ainsi être noté plusieurs fois, car les résultats quantitatifs expriment bien une mesure de l'activité et non une abondance de chauves-souris.

En période de parturition, l'enregistreur n°2 dévoile une activité beaucoup plus importante que l'enregistreur n°1.

La diversité est moyenne avec au moins 6 espèces inventoriées.

L'activité est faible au niveau de l'enregistreur n°1 avec un total de 186 contacts de chauves-souris et forte au niveau de l'enregistreur n°2 avec 1992 contacts sur les trois nuits d'enregistrement. 5 espèces de chauves-souris ont été inventoriées de manière certaine sur l'enregistreur n°1 et 6 espèces ainsi que le groupe des Murins indéterminés sur l'enregistreur n°2.

Parmi les espèces recensées, la **Pipistrelle commune** est l'espèce la plus contactée avec un total de 2008 contacts sur les deux enregistreurs soit plus de 70% de l'activité globale. Elle est aussi présente et majoritaire sur les deux points d'enregistrement. Cette espèce chasse et transit au sein de la totalité du site d'étude.

La présence de la **Pipistrelle de Kuhl** et de la **Pipistrelle de Nathusius** est bien moins importante (moyenne respective de 4,3 et 2,7 contacts ainsi que 1,3 et 10,3 contacts par nuit et par enregistreur). La Pipistrelle de Kuhl chasse et transit majoritairement au sein de la prairie ensemencée tandis que la Pipistrelle de Nathusius chasse et transit essentiellement au sein de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés.

La **Sérotine commune** est présente sur les trois nuits et les deux points d'enregistrement mais de manière peu importante (moyenne de 5,3 et 2,7 contacts par nuit et par enregistreur). La Sérotine commune chasse et transit sur l'ensemble du site d'étude et apprécie davantage la prairie ensemencée.

Le groupe des **Oreillards** est également très peu représenté (1 à 2 contacts par nuit). L'**Oreillard roux** a été contacté au niveau de l'enregistreur n°1 tandis que l'**Oreillard gris** a été contacté au niveau de l'enregistreur n°2 uniquement en transit.

Enfin Le groupe des **Murins** n'a pas pu être déterminé avec précision jusqu'à l'espèce. Ce groupe a été présent les trois nuits uniquement au niveau de l'enregistreur n°2. Au total, 85 contacts ont été enregistrés ce qui représente une activité modérée à forte. Ce groupe chasse et transit au sein de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés.

Carte 14 - Chiroptères contactés en période de parturition – p.56

Projet d'aménagement immobilier
à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

Chiroptères en période de parturition

Aire d'étude

 Secteur d'étude

Protocoles déployés

 Enregistreur automatique de type SM4

Chiroptères recensés (nombre de contacts)

-  Murin indéterminé
-  Oreillard gris
-  Oreillard indéterminé
-  Oreillard roux
-  Pipistrelle commune
-  Pipistrelle de Kuhl
-  Pipistrelle de Nathusius
-  Sérotine commune

0 50 100 m




■ Recherche de gîtes

• Gîtes anthropiques

Le site d'étude accueille d'anciens abris de jardin (structure en contreplaqué, planche de bois et tôle ondulée en aluminium, plastique et éternit), mais aucune potentialité d'accueil n'a été identifiée (anfractuosité, fissure, comble...). Ces abris ne sont pas favorables à la présence de gîtes.



Vues sur les anciens abris de jardin du site d'étude

• Gîtes arboricoles

Le site d'étude accueille quelques vieux arbres au sein des bosquets et de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés. Aucun gîte arboricole n'y a été observé. Toutefois l'envahissement de certains de ces arbres par le Lierre ainsi que la densité de la canopée rendent difficile l'observation du tronc et des cavités potentielles.

En limite nord de la prairie ensemencée, un arbre mort présente quelques écorces décollées (microcavités). Aucun gîte n'y a été observé mais il peut toutefois être utilisé par des individus isolés.

Bien qu'aucun gîte arboricole particulier n'ait été identifié, certains arbres peuvent accueillir des cavités arboricoles diverses (anciennes loges de pics, fissures, bourrelets creux, etc.). Ces cavités constituent donc des potentialités en termes de gîtes à chiroptères. Elles peuvent en effet être utilisées ponctuellement ou régulièrement par des espèces arboricoles (Noctules, Murins, etc.).

1.4.7.3 Fonctionnalités écologiques

Le site d'étude est occupé par une prairie ensemencée, des friches herbacées ainsi qu'une friche herbacée en mosaïque avec des fourrés qui sont favorables aux insectes et donc à l'alimentation des chiroptères.

En période de parturition, la diversité est moyenne (6 espèces contactées de manière certaine) et l'activité est essentiellement liée à la Pipistrelle commune. Le groupe des Murins ainsi que la Pipistrelle de Nathusius, la Pipistrelle de Kuhl et la Sérotine commune utilisent également le site d'étude en alimentation et en transit. Le groupe des Oreillards n'ont été contactés qu'en transit et avec une très faible activité.

Aucun gîte avéré n'a été identifié (le site d'étude n'accueille pas de potentialités pour l'accueil de gîtes anthropiques) mais le site d'étude accueille quelques vieux arbres qui pourraient accueillir des cavités arboricoles.

1.4.7.4 Evaluation patrimoniale

Parmi les 6 espèces contactées de manière certaine, 3 espèces présentent un intérêt patrimonial :

- La **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) considérée comme commune dans la région mais inscrite sur la liste rouge nationale (« quasi-menacée ») ;
- La **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*) considérée comme assez commune dans la région mais inscrite sur la liste rouge nationale (« quasi-menacée ») ;
- La **Sérotine commune** (*Eptesicus serotinus*) considérée comme assez commune dans la région mais inscrite sur la liste rouge nationale (« quasi-menacée »).

Aucune espèce d'intérêt communautaire n'a été identifiée.

1.4.7.5 Espèces protégées

Toutes les espèces de chiroptères sont protégées au titre de l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Les interdictions portent sur la destruction et/ou perturbation des individus ainsi que l'altération et/ou la dégradation des habitats de vie (notamment des gîtes, couloirs de déplacement...).

CHAPITRE 2. SYNTHESE ET HIERARCHISATION DES ENJEUX ECOLOGIQUES

2.1 Méthodologie

A partir des principaux enseignements et conclusions tirés des chapitres précédents, une synthèse finale accompagnée d'une cartographie des enjeux hiérarchisés a été réalisée.

L'évaluation des enjeux est fonction :

- de la rareté et de la diversité des espèces animales et végétales présentes,
- de l'intérêt des habitats naturels inventoriés (intérêt floristique ou faunistique),
- de l'intérêt des habitats naturels concernés dans la matrice écologique du territoire (notion de corridor écologique),
- du degré d'artificialisation / anthropisation des habitats concernés et/ou des habitats situés à proximité.

Les enjeux écologiques sont hiérarchisés selon une échelle à 5 niveaux (enjeux très faibles, faibles, moyens, forts et très forts).

2.2 Hiérarchisation des enjeux écologiques

2.2.1 Flore et habitat

Les enjeux concernant la flore et les habitats sont présentés ci-dessous par type d'habitats :

TYPE D'HABITAT	CORINE BIOTOPE	CODE N2000	ENJEU	COMMENTAIRE
Roselière	53.1	/	FAIBLE	Habitat caractéristique de zone humide mais végétation très peu diversifiée et très certainement lié au régallage de boues de curage.
Mégaphorbiaie	37.715	6430	MODERE	Habitat d'intérêt communautaire et caractéristique de zone humide mais très certainement lié au régallage de boues de curage.
Saulaie humide	44.921	/	FAIBLE	Habitat caractéristique de zone humide mais très peu diversifiée et se développant sur des remblais
Cours d'eau	24.1 x 87.1	/	FAIBLE	Cours d'eau très artificialisé au milieu aquatique dégradé.
Prairie ensemencée	81.1	/	FAIBLE	Végétation très peu diversifiée se développant sur un secteur remanié. Absence d'espèce protégée/patrimoniale.
Friche herbacée	87.1	/	FAIBLE	/

TYPE D'HABITAT	CORINE BIOTOPE	CODE N2000	ENJEU	COMMENTAIRE
Bosquets	84.3	/	FAIBLE	/
Friche herbacée en mosaïque avec des fourrés	87.1 x 31.81	/	FAIBLE	Végétation peu diversifiée. Présence ponctuelle d'une espèce patrimoniale mais non menacée et se développant sur des secteurs remaniés.
Fossé	89.22	/	FAIBLE	/

2.2.2 Faune

Les enjeux concernant la faune sont présentés ci-dessous par groupe faunistique :

GROUPE	ENJEU	COMMENTAIRE
Amphibiens	FAIBLE	Enjeu faible au niveau de la prairie ensemencée, des friches herbacées et du fossé.
	MODERE	Enjeu modéré au niveau de la Saulaie humide qui accueille 1 espèce en reproduction mais pas de reproduction constatée. De plus ce milieu s'assèche rapidement et la reproduction d'amphibiens y est peu probable ou aléatoire en fonction de la pluviométrie.
		Enjeu modéré au niveau de la rivière des Layes qui reste favorable à la reproduction de certaines espèces. Toutefois le milieu aquatique y est dégradé et la présence de poissons limite les potentialités d'accueil
Reptiles	MODERE	Enjeu modéré au niveau du bosquet et de la friche en mosaïque avec des fourrés qui constituent des habitats terrestres (habitats d'estivage et d'hivernage).
	FAIBLE	Seule une espèce inventoriée (Lézard des murailles).
Oiseaux	FAIBLE	Enjeu faible au niveau du cours d'eau, des friches herbacées, de la roselière et du fossé.
	MODERE	Enjeu modéré au niveau de prairie ensemencée, de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés et des bosquets qui présentent des effets lisières favorable aux Lézards des murailles.
	FAIBLE	Enjeu faible au niveau de la prairie ensemencée et des friches herbacées (Aucune espèce caractéristique des milieux ouverts inventoriée en reproduction).
Oiseaux	MODERE	Enjeu modéré au sein de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés notamment pour les passereaux (diversité modérée et présence d'une espèce nicheuse patrimoniale, zones d'alimentation ou de repos en migration).
	MODERE	Enjeu modéré au niveau des bosquets notamment pour les passereaux (Diversité modérée, zones d'alimentation ou de repos en migration).

GROUPE	ENJEU	COMMENTAIRE
		Enjeu modéré au niveau de la roselière.
Insectes	FAIBLE	Enjeu faible au niveau de la roselière, des friches herbacées, du fossé pour les orthoptères, les lépidoptères rhopalocères et les odonates.
	MODERE	Présence d'une certaine diversité de Lépidoptères rhopalocères et d'Orthoptères mais seule deux espèces patrimoniales inventoriées et non menacées au niveau régional ou national. Enjeu modéré au niveau de la prairie ensemencée, de la Mégaphorbiaie, de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés, des bosquets pour les orthoptères et les lépidoptères rhopalocères. Enjeu modéré au niveau du cours d'eau pour les odonates (zone de reproduction possible).
Mammifères terrestres	FAIBLE	Faible diversité inventoriée et absence d'espèce patrimoniale. Absence d'enjeu particulier identifié pour ce groupe.
Chiroptères	FAIBLE	Enjeu faible au niveau de la roselière et du fossé.
	MODERE	Enjeu modéré au niveau de prairie ensemencée, de la friche herbacée en mosaïque avec des fourrés, des bosquets et du cours d'eau qui sont préférentiellement utilisés par ce groupe pour l'alimentation et/ou le transit. Enjeu modéré au niveau des bosquets qui présentent quelques vieux arbres pouvant présenter des cavités arboricoles potentiellement favorables à l'accueil de gîtes.

Carte 15 - Synthèse des enjeux écologiques – p.63

Projet d'aménagement immobilier
à La Chapelle d'Armentières (59)

Diagnostic et hiérarchisation des enjeux
écologiques

Synthèse et hiérarchisation des enjeux écologiques

Aire d'étude

 Secteur d'étude

Enjeux

 Très faibles

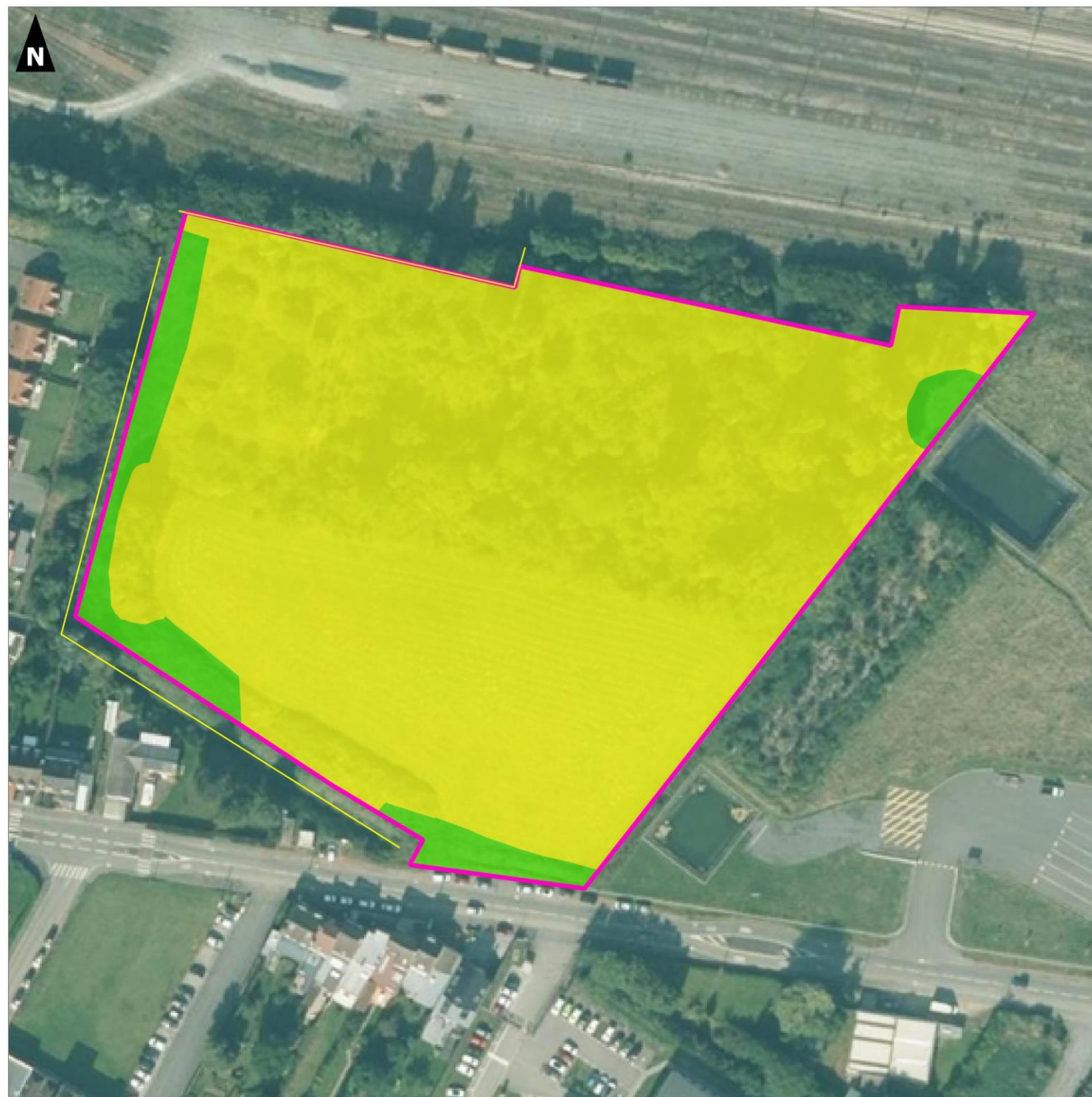
 Faibles

 Modérés

 Forts

 Très forts

0 50 100 m



ANNEXES

Annexe 1 - Résultats des inventaires floristiques

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	Menace	Protection	Patrimoniale	EEE
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore	CC	LC	-	Non	N
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère	CC	LC	-	Non	N
<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés	C	LC	-	Non	N
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	CC	LC	-	Non	N
<i>Arrhenatherum elatius subsp. elatius</i>	Fromental élevé	CC	LC	-	Non	N
<i>Arum maculatum</i>	Gouet tacheté	CC	LC	-	Non	N
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	CC	LC	-	Non	N
<i>Bromus hordeaceus subsp. hordeaceus</i>	Brome mou	CC	LC	-	Non	N
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia de David	C	NA	-	Non	A
<i>Calamagrostis epigejos</i>	Calamagrostide commune	C	LC	-	Non	N
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée	CC	LC	-	Non	N
<i>Centaurea decipiens</i>	Centaurée trompeuse	CC	LC	-	Non	N
<i>Cerastium fontanum</i>	Céraiste commun	CC	LC	-	Non	N
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	CC	LC	-	Non	N
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	CC	LC	-	Non	N
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	CC	LC	-	Non	N
<i>Convolvulus sepium</i>	Liseron des haies	CC	LC	-	Non	N
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	CC	LC	-	Non	N
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier commun	CC	LC	-	Non	N
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	CC	LC	-	Non	N
<i>Dactylis glomerata subsp. glomerata</i>	Dactyle aggloméré	CC	LC	-	Non	N
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	CC	LC	-	Non	N
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cardère sauvage	CC	LC	-	Non	N
<i>Epilobium hirsutum</i>	Épilobe hérissé	CC	LC	-	Non	N
<i>Epilobium parviflorum</i>	Épilobe à petites fleurs	CC	LC	-	Non	N
<i>Epilobium tetragonum</i>	Épilobe à quatre angles	CC	LC	-	Non	N
<i>Epipactis helleborine subsp. helleborine</i>	Épipactis à larges feuilles	C	LC	-	Non	N
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	CC	LC	-	Non	N
<i>Equisetum palustre</i>	Prêle des marais	C	LC	-	Non	N
<i>Ervum tetraspermum</i>	Vesce à quatre graines	C	LC	-	Non	N
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine	CC	LC	-	Non	N
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine-des-prés	C	LC	-	Non	N
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage	CC	LC	-	Non	N
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	CC	LC	-	Non	N
<i>Galium aparine subsp. aparine</i>	Gaillet gratteron	CC	LC	-	Non	N
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet mollugine	CC	DD	-	Non	N
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	CC	LC	-	Non	N
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou	CC	LC	-	Non	N
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert	CC	LC	-	Non	N
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	CC	LC	-	Non	N
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	CC	LC	-	Non	N
<i>Helminthotheca echioides</i>	Picride fausse-vipérine	C	LC	-	Non	N
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	CC	LC	-	Non	N
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	CC	LC	-	Non	N
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon grimpant	CC	LC	-	Non	N
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	CC	LC	-	Non	N
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	CC	LC	-	Non	N
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	C	LC	-	Non	N
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Séneçon jacobée	CC	LC	-	Non	N
<i>Juncus effusus</i>	Jonc épars	CC	LC	-	Non	N
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole	CC	LC	-	Non	N
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune	CC	LC	-	Non	N
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	CC	LC	-	Non	N
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé	CC	LC	-	Non	N
<i>Lysimachia arvensis</i>	Mouron rouge	CC	LC	-	Non	N
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	CC	LC	-	Non	N

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Rareté	Menace	Protection	Patrimoniale	EEE
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-vierge commune	C	NA	-	Non	A
<i>Pastinaca sativa</i>	Panais cultivé	CC	LC	-	Non	N
<i>Persicaria amphibia</i>	Renouée amphibie	C	LC	-	Non	N
<i>Phalaris arundinacea</i>	Alpiste faux-roseau	CC	LC	-	Non	N
<i>Phragmites australis</i>	Roseau commun	C	LC	-	Non	N
<i>Picea abies</i>	Épicéa commun	RR	NA	-	Non	N
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse-épervière	CC	LC	-	Non	N
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	CC	LC	-	Non	N
<i>Plantago major</i>	Plantain à larges feuilles	CC	LC	-	Non	N
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	CC	LC	-	Non	N
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun	CC	LC	-	Non	N
<i>Populus nigra</i> var. <i>italica</i>	Peuplier d'Italie	E?	NA	-	Non	N
<i>Populus x canadensis</i>	Peuplier du Canada	AR?	NA	-	Non	N
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	CC	LC	-	Non	N
<i>Prunus</i> spp.	Prunier	P	-	-	-	-
<i>Prunus avium</i>	Merisier	CC	LC	-	Non	N
<i>Prunus avium</i> var. <i>juliana</i>	Cerisier cultivé	E?	NA	-	Non	N
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	CC	LC	-	Non	N
<i>Pulicaria dysenterica</i>	Pulicaire dysentérique	C	LC	-	Non	N
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	CC	LC	-	Non	N
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	CC	LC	-	Non	N
<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge	CC	LC	-	Non	N
<i>Ribes uva-crispa</i>	Groseillier à maquereaux	C	LC	-	Non	N
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens	C	LC	-	Non	N
<i>Rubus caesius</i>	Ronce bleuâtre	CC	LC	-	Non	N
<i>Rubus ulmifolius</i>	Ronce à feuilles d'orme	CC	LC	-	Non	N
<i>Rumex acetosa</i>	Grande oseille	CC	LC	-	Non	N
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue	CC	LC	-	Non	N
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses	CC	LC	-	Non	N
<i>Rumex patientia</i>	Patience des moines	R	NA	-	Non	N
<i>Salix alba</i>	Saule blanc	CC	LC	-	Non	N
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	CC	LC	-	Non	N
<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré	CC	LC	-	Non	N
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	CC	LC	-	Non	N
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	Fétuque roseau	CC	LC	-	Non	N
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	CC	LC	-	Non	N
<i>Stachys sylvatica</i>	Épiaire des forêts	CC	LC	-	Non	N
<i>Symphytum officinale</i>	Consoude officinale	CC	LC	-	Non	N
<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune	CC	LC	-	Non	N
<i>Taraxacum</i> sect. <i>Ruderalia</i>	Pissenlit	CC	LC	-	Non	N
<i>Taxus baccata</i>	If commun	PC	NA	-	Non	N
<i>Thlaspi arvense</i>	Tabouret des champs	PC	LC	-	Oui	N
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	CC	LC	-	Non	N
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant	CC	LC	-	Non	N
<i>Trigonella alba</i>	Mélilot blanc	C	LC	-	Non	N
<i>Tripleurospermum inodorum</i>	Matricaire inodore	CC	LC	-	Non	N
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles	C	LC	-	Non	N
<i>Ulmus minor</i>	Orme champêtre	CC	LC	-	Non	N
<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque	CC	LC	-	Non	N
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	CC	NA	-	Non	N
<i>Vicia cracca</i>	Vesce à épis	CC	LC	-	Non	N
<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce hérissée	C	LC	-	Non	N
<i>Vicia segetalis</i>	Vesce des moissons	CC	LC	-	Non	N
<i>Vitis vinifera</i> subsp. <i>vinifera</i>	Vigne cultivée	RR?	NA	-	Non	N

Légende :■ Rareté régionale :

E : Exceptionnel, RR : Très rare, R : Rare, AR : Assez rare, PC : Peu commun, AC : Assez commun, C : Commun, CC : Très commun

■ Menace régionale :

CR : Gravement menacé de disparition, EN : Menacé de disparition, VU : Vulnérable, NT : Quasi-menacé, LC : Préoccupation mineure, NA : Non applicable (espèce exogène...).

■ Patrimonialité :

Oui : espèce patrimoniale de la région

- Protection :

R1 : taxon protégé en région Nord/Pas-de-Calais (arrêté du 1er avril 1991 complétant la liste nationale)

N : taxon protégé au niveau national (arrêté du 20 janvier 1982)

- : taxon non protégé

- EEE : Espèces exotiques envahissantes

A : Avérée, P : Potentielle, N : Non

SOURCE :

Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, 2019 - Liste des plantes vasculaires (Ptéridophytes et Spermatophytes) citées dans les Hauts-de-France (02, 59, 60, 62, 80) et en Normandie orientale (27, 76). Référentiel taxonomique et référentiel des statuts. Version 3.1. DIGITALE (Système d'information floristique et phytosociologique).